

LE ROI INTERVIENT

George V demande aux chefs des partis politiques de se réunir pour discuter le Home Rule

L'EXCLUSION DE L'ULSTER, POINT CAPITAL

On espère que cette conférence aura des résultats pratiques et que la guerre sera évitée

Londres, 20. — "Le Roi veut une entrevue des chefs de tous les partis, afin de trouver la solution du problème de l'Irlande".

Telle est la déclaration que l'on attend aujourd'hui, de M. Asquith, alors que le bill en amendement du bill du Home Rule reviendra de nouveau devant la Chambre des Communes.

On attend avec la plus grande anxiété le discours de M. Asquith et l'attitude que son gouvernement prendra à l'égard des amendements adoptés par la Chambre des Lords.

On croit que la Chambre ajournera immédiatement le débat, afin de permettre l'entrevue proposée par le Roi.

Le Premier ministre s'est rendu chez le Roi, à Portsmouth, cette semaine. L'anxiété exprimée par le Roi de voir cette question réglée, a déterminé la conférence qui aura lieu entre les chefs de tous les partis.

On dit que les chefs ont été invités et ont consenti à cette entrevue qui aura lieu probablement mardi, à Londres.

Le Roi recevra les délégués, mais ne présidera pas lui-même la conférence. On espère en l'issue de ces pourparlers. Et Lloyd George, qui, depuis quelque temps s'occupe activement de la question, semble devoir apporter un concours précieux. Il a pour but de faciliter l'entente entre les Nationalistes et les Libéraux. On sait que le gouvernement est disposé à faire des concessions à Sir Edward Carson, mais qu'il en est empêché par l'attitude inébranlable des Nationalistes.

Le chancelier de l'Echiquier a eu plusieurs entrevues avec John Redmond, chef nationaliste; M. Redmond a sommé ses partisans de se réunir, aujourd'hui, pour entendre le rapport de Joseph Devlin, membre du parlement, pour Belfast, qui revient d'une importante mission au nord de l'Irlande.

A une assemblée de l'exécutif du Irish Trade Union Congress à Dublin, on a adopté des résolutions demandant aux ouvriers de toute l'Irlande, de s'opposer à l'exclusion de l'Ulster. On leur demande, aussi, de résister à tout gouvernement provisoire qui pourrait être établi en Ulster.

La conférence des chefs de partis aura lieu à Buckingham, demain. Les délégués seront : le Premier ministre Asquith, David Lloyd George, le chancelier de l'Echiquier; Lord Lansdowne, le chef de l'opposition à la Chambre des Lords; Andrew Bonar Law, chef des Unionistes au Commerce; John Redmond et John Dillon, chefs des Irlandais; sir Edward Carson et le capitaine James Craig, chefs des Ulsteristes.

M. FRANCIS HURTUBISE, Jr., EST CANDIDAT

Boston, Mass., 19. — M. Francis Hurtubise, Jr., vient d'annoncer sa candidature pour la nomination républicaine au poste de conseiller du gouverneur dans le cinquième district.

M. Hurtubise est résident de Swampscott, mais il pratique le droit à Boston.

M. Hurtubise est bien connu dans toutes les parties de l'Etat, ayant agi comme secrétaire, sous les gouverneurs Russell, Greenhalge, Wolcott, Crane et Bates. Il occupa cette position au State House, pendant 13 années.

M. Hurtubise est le neveu de feu le major Edmond Malet, notre distingué compatriote.

Il fait partie de la Société Historique Franco-Américaine et du Club Républicain Franco-Américain du Massachusetts.

FAILLITE D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Toronto, 19. — L'honorable Crawford, président de la "Equity Fire Insurance", a déclaré que la compagnie changera de direction, mais n'a pas voulu nommer les nouveaux directeurs.

M. Robert F. Massie a été nommé gérant pendant la liquidation volontaire de l'Equity.

ECHO DE L'EXPLOSION DE HOWICK HALL

Mesdames Napoléon St-Denis et Joseph Letarte poursuivent la Cité d'Ottawa en dommages. Listes.

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 19. — Deux importantes poursuites en dommages viennent d'être intentées à la corporation municipale d'Ottawa.

Mmes Napoléon St-Denis et Joseph Letarte, de Hull, viennent de poursuivre la cité d'Ottawa, chacune pour \$10,000.

L'on se rappelle que, le 21 janvier dernier, une terrible explosion se produisit à Howick Hall, alors que l'association des animaux gras y tenait son exposition annuelle.

Trois personnes y perdirent la vie et plusieurs autres y furent blessées. MM. Napoléon St-Denis et Joseph Letarte, bouchers de Hull, P.Q., furent si grièvement blessés, lors de cette explosion, qu'ils moururent sur le champ.

Comme "Howick Hall" ainsi que la bouillie qui y fit explosion appartenait à la Corporation Municipale d'Ottawa, la famille de MM. St-Denis et Letarte tient la cité d'Ottawa responsable de ce terrible accident. De là deux poursuites en dommages contre la ville au montant de \$10,000 chacune. Ces deux affaires s'instruiront à la prochaine session de la cour Suprême d'Ontario.

M. Auguste Lemieux, C.R., avocat d'Ottawa, agit pour la demanderesse en chacune de ses poursuites.

Mme CARMAN EN LIBERTE

L'accusée est admise à caution — L'orgueil motif du crime.

Freeport, 19. — Mme Florence C. Carman, mise en liberté sous un cautionnement de \$20,000, commence aujourd'hui, à recueillir toutes les preuves nécessaires à prouver un alibi irrefutable, en réponse à l'accusation de meurtre portée contre elle. Le procès aura lieu en septembre prochain.

De son côté, le district attorney Smith, prépare activement sa cause et tentera d'apporter une preuve irréfutable.

Hier, Mme Carman a fait un promenade en automobile avec le Dr. Carman et sa fille Mlle Elizabeth. L'attorney Smith soutiendra que c'est l'orgueil et non la jalousie qui a poussé Mme Carman à tirer sur Mme Bailey.

CINQ NAVIRES A LA COTE

DEUX NAVIRES A VAPEUR, DEUX GOELETES ET UNE BARGE FONT NAUFRAGE SUR LES COTES DE CAPBRETON ET DE NOUVELESCOSSE.

Halifax, N.E., 19. — Deux navires à vapeur et deux goélettes ont fait naufrage pendant les dernières vingt-quatre heures. Heureusement aucun de ces navires n'a eu de victimes. Tous les marins ont réussi à se sauver. Ces naufrages ont tous pour cause le brouillard.

Les deux navires à vapeur sont le Ragna, venant de Pennsylvanie et allant à Ste-Anne, Cap Breton, et le Cleufagos, se rendant à Montréal. Tous deux se sont jetés sur la côte du Cap Breton.

Les deux goélettes sont la "Harold C. Beecher", qui a touché terre à Scatar, et la "Clarence Verner", qui s'est jetée à Cap Sable. Tous les vaisseaux sont dans une position dangereuse, et on n'espère pas pouvoir les renflouer.

Yarmouth, N.E., 19. — La barque italienne "Roi Malcolm", capitaine Mortola, s'est jetée à la côte à Short Beach, samedi matin, à six heures. C'est une perte totale.

Une violente tempête a balayé toute la côte et rendu la navigation dangereuse. La barque "Malcolm" était construite en fer, jaugeait treize cents tonnes et était vieille de vingt-huit ans.

LES NAUFRAGES DU "KARLUK"

Un navire tente en vain de se rendre à l'île Wrangel.

Nome, Alaska, 19. — Le brise-glace "Kik" est arrivé à la côte à Short Beach, samedi matin, à six heures. C'est une perte totale.

Une violente tempête a balayé toute la côte et rendu la navigation dangereuse. La barque "Malcolm" était construite en fer, jaugeait treize cents tonnes et était vieille de vingt-huit ans.

MAITRE DU PORT DE FORT-WILLIAM

Fort William, Ont., 19. — Le capitaine George Scagel, a été nommé maître du port de Fort William. Le capitaine Scagel commande des navires sur les lacs depuis 1895. Il est bien connu de tous les marins des grands lacs.

LA PAIX AU MEXIQUE

Les Fédéraux évacuent San Luis Potosi, sur l'ordre du nouveau président

DELEGUES DE CARRANZA ET DE CARBAJAL

Huerta déclare quitter le Mexique afin d'assurer le succès de son oeuvre de pacification

Washington, 19. — Afin de montrer sa bonne intention et son désir de la paix, le président Carbaljal a ordonné aux troupes fédérales d'évacuer San Luis Potosi.

Le général Carranza a envoyé à Carbaljal trois délégués qui rencontreront ceux de Carbaljal et auront tous pouvoirs pour effectuer le changement de gouvernement.

L'évacuation de San Luis Potosi, avant l'assaut des constitutionnalistes, indique d'une manière certaine que Carbaljal veut la paix et qu'il fera son possible pour l'obtenir.

On ne sait encore si les constitutionnalistes, lorsqu'ils auront pris les rênes du gouvernement, refuseront de payer les dettes contractées par Huerta envers les provinces européennes.

Les diplomates étrangers n'ont fait aucune démarche, à ce sujet, et attendront que les rebelles soient à la tête du gouvernement.

Huerta, dans une entrevue accordée aux journalistes, a déclaré qu'il a démissionné, parce que, après avoir réglé le conflit international, il voulait donner une autre preuve de son dévouement aux fils de la république.

Il part, afin de laisser au gouvernement un plus vaste champ d'action et de ne pas compromettre, par sa présence, le succès de la politique du nouveau gouvernement. Il a toujours eu pour but la pacification du pays.

ANATOLE STEBBINS SE NOIE A SPRINGFIELD

Springfield, 19. — L'appareil avec lequel il apprendait à nager ayant glissé sous lui, Anatole Stebbins, âgé de 16 ans, résidant au No 27 rue Fuller, à Chicopee, s'est enfoncé sous les eaux, dans la rivière Chicopee, au pied de la rue Taylor, à environ 500 pieds de l'écluse, peu après sept heures jeudi soir.

Albert Thompson, âgé de 14 ans, résidant au No 78 rue Montgomery, plongea dans la rivière et tenta de sauver la victime, mais il dut abandonner son entreprise, car Stebbins était trop lourd pour lui.

Un certain nombre de garçons se baignaient dans la rivière à l'endroit connu sous le nom de North Cove. Parmi eux, il y avait les deux frères du noyé qui essayèrent de l'attraper, mais n'ont pu le faire. A temps pour le sauver, Alfred Jetté, de la rue East Main, et Roméo Cloutier, de la rue Maple, ramènerent le corps à la surface au moyen d'une embarcation.

Durant quelque temps, le cadavre fut étendu sur le rivage. Finalement, il fut placé dans une chaudière et la respiration artificielle fut essayée. Comme on ne put réussir, le pompier du département de police de Springfield fut réquisitionné. La police arriva avec la machine. Les agents de police travaillèrent sur le corps pendant près d'une demi-heure, sans aucun succès.

Outre sa mère, Mme Léontine Stebbins, le jeune homme laisse cinq frères, Athanase, Napoléon, Louis, Lévi et Henri; et quatre sœurs, Béatrice, Blanche, Cécile et Eva Stebbins.

A l'issue d'un examen par le médecin-légiste, le corps fut transporté aux salles mortuaires de M. Caron, entrepreneur de pompes funèbres.

L'ELECTION DU Dr MONTAGUE CONTESTEE

Winnipeg, 19. — M. G. W. Prout, candidat libéral battu par l'hon. Dr Montague, contestera l'élection de ce dernier, en alléguant corruption.

LE HOME RULE EST NECESSAIRE

IL EST IMPOSSIBLE QU'IL NE SOIT PAS ACCEPTE.

Londres, 19. — Le Très Honorable Walter Muciemann, président du bureau d'Agriculture, parlant à Battle, a déclaré que le Home Rule est maintenant un fait accompli, et qu'il serait impossible à un gouvernement conservateur comme à un gouvernement libéral de l'empêcher.

LA QUESTION DES ILES HEBRIDES

Paris, 19. — La question de l'abandon des îles Hébrides est redevenue d'actualité. Les partisans de la paix universelle en profitent, pour formuler un projet qui permettrait l'échange des colonies isolées possédées par les puissances, non seulement dans l'Océan Pacifique, mais encore en Asie, en Afrique et même en Amérique. Le gouvernement des îles Hébrides, qu'administrent des fonctionnaires anglais et français, en vertu d'une entente conclue au mois d'octobre 1906, ne donne pas satisfaction. Une commission anglo-française vient d'être formée. On se propose d'élargir le cadre de ses pouvoirs et de la charger de remanier la carte des diverses colonies. Ce projet avantageux au point de vue du commerce, ne laisserait pas de promouvoir les intérêts de la paix, en écartant des causes de guerre. Ainsi l'annexion à l'Inde des petites possessions françaises serait avantageuse à l'Angleterre. Celle de la Gambie à la Sénégalaise française le serait également à la France.

A HAITI

Un soulèvement à Port-au-Prince — Une victoire du gouvernement.

Port-au-Prince (Haïti), 19. — Un soulèvement organisé par les révolutionnaires qui se sont livrés ce matin à 10 heures à une véritable fusillade dans les rues de la capitale d'Haïti, a causé une terrible panique parmi les habitants. Les troupes du gouvernement ont eu bientôt fait de réprimer l'insurrection, et l'ordre a été promptement rétabli.

Le général Léon Duque, à la tête d'un détachement de soldats du gouvernement, a repris aux insurgés les villes de Pêre du Midi et de Milot, et a établi des communications avec la colonne commandée par le président qui était aux prises avec une autre bande d'insurgés, dans les plaines de Limonade.

Les troupes du gouvernement, après s'être emparées du fort Derouville, ont marché sur Ouananinthe, une des places les plus fortes appartenant aux insurgés.

MME CAILLAUX SE DEFENDRA

ELLE PRETEND QUE L'INTUITION D'UNE FEMME VAUT MIEUX QUE LA SCIENCE D'UN AVOCAT.

Paris, 19. — Madame Juliette Caillaux se défendra elle-même devant le tribunal, lundi prochain, alors qu'elle aura à répondre de la mort de M. Gaston Calmette, rédacteur du "Figaro".

Maitre Labori, chargé de défendre Mme Caillaux, est allé lui faire part de son projet de défense. Mme Caillaux lui a demandé de faire certains changements, et de retrancher certaines tactiques. La prisonnière aurait déclaré à Maitre Labori que l'intuition d'une femme vaut souvent mieux que la science d'un avocat.

On a causé une émotion dans les cercles législatifs, en déclarant que les autorités avaient décidé de placer, en dehors et au dehors du Palais de Justice un grand nombre de gardes. On croit, en effet, que les Royalistes ont l'intention de faire une manifestation.

On posera au jury deux questions : "L'accusée est-elle coupable d'homicide volontaire ? Cet homicide est-il prémédité ?"

Si le jury répond : "Oui." à ces deux questions, on devra rendre une sentence de mort. Si le jury répond : "non" à la deuxième question, et n'admet pas de circonstances atténuantes, la sentence devra être : travaux forcés pour la vie. Si le jury admet des circonstances atténuantes, la sentence sera à la discrétion de la cour, et pourra varier entre cinq et vingt ans d'emprisonnement.

LE CABINET ASQUITH

Deux ministres s'opposeraient à toute concession aux Nationalistes.

Londres, 19. — Un journal prétend que deux ministres du cabinet Asquith menacent de se révolter, si le premier ministre se laisse influencer par les Nationalistes. Le même journal ajoute que les autres ministres approuvent M. Asquith, et que la majorité ne reculerait pas devant les menaces de ces deux ministres.

UNE OPERATION DELICATE

Le docteur Rignot sépare les petites sœurs Anne-Marie et Marie-Anne.

Paris, 19. — Le docteur Rignot a opéré avec succès les petites sœurs Anne-Marie et Marie-Anne, qui étaient reliées par une membrane à la base de la colonne vertébrale. L'opération a parfaitement réussi; on espère que toutes deux survivront, les organes vitaux de chaque enfant étant intacts.

CARBAJAL ET HUERTA

L'ex-président s'embarquera mardi avec ses officiers et toute sa famille

POLITIQUE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le nouveau président ne reconnaît pas de révolutionnaires au Mexique; il ne voit que des Mexicains

Puerto, Mexico, 19. — D'après les derniers rapports, l'ex-président Huerta et sa famille partiront mardi. Les généraux Huerta et Blanquet, accompagnés de quelques officiers, s'embarqueront sur le navire allemand, le "Dresden". Les autres réfugiés prendront place sur le "Mexico" de la "Compagnie de Navigation du Mexique". La garde du président partira ce matin pour la capitale.

Le président Carbaljal a refusé les services d'une canonnière fédérale, pour effectuer le transport de Huerta. Il a cependant, déclaré que le gouvernement paiera tous les frais de transport.

Mexico, 19. — Le président a donné ordre aux gouverneurs d'Etat et aux chefs militaires, de ne permettre aucune exécution sans qu'un procès, suivant la loi, ait eu lieu auparavant. Ceci indique le rétablissement des droits constitutionnels suspendus par Huerta.

Le président Carbaljal a aussi ordonné de replacer sur son piédestal, la statue de Washington, que la populace avait traînée par les rues, lors de l'occupation de Vera-Cruz.

Vera Cruz, 19. — Le lieutenant colonel Izunza, commandant des fédéraux, a annoncé, aujourd'hui, qu'une proclamation lancée par le ministre de la guerre, permet aux forces révolutionnaires de passer les lignes fédérales et de se diriger là où elles voudraient. La seule condition est de ne pas porter d'armes.

Le colonel Izunza déclare que le nouveau gouvernement ne reconnaît pas de révolution, et considère tous les Mexicains comme citoyens, ayant tous les mêmes droits.

Mme A. BASTIEN SE BLESSE DANS UNE CHUTE

Providence, R.I., 19. — Mme Arthur Bastien, de Mariaville, a fait une chute pendant qu'elle descendait d'un tramcar, coin des rues Union et Weybosset, hier après-midi.

La victime a reçu de multiples contusions par tout le corps.

On l'a transportée à l'hôpital où les médecins lui donnent les soins nécessaires.

Deux heures plus tard, elle fut transportée chez elle.

LES CHENILLES DANS ONTARIO

Elles continuent de ravager les champs.

Woodstock, Ont., 19. — Les chenilles ont causé des ravages sur deux fermes à Thamesford et à Zorra Est. On fait des efforts pour arrêter le fléau, qui menace tout le district.

UNE TEMPETE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Apoquoia, N.B., 19. — Une violente tempête a jeté la désolation à Apoquoia, samedi matin. Les dommages causés par la pluie et le tonnerre s'élèvent à \$300,000.

UN DEPART MALHEUREUX

DEUX AVIATEURS SONT BLESSES A PARIS.

Paris, 19. — Le ballon, "Toto", qui prenait part à la course, s'est accroché aux arbres du jardin des Tuileries. Le pilote George Blanchet, et son aide Duval ont été blessés. Plusieurs personnes ont aussi été blessées par la chute des débris. Des milliers de spectateurs s'étaient rendus assister au départ.

LA GREVE EVITEE

Les employés des chemins de fer de l'ouest acceptent l'arbitrage — Les compagnies sont prêtes à de nouvelles concessions.

Chicago, 19. — Le danger d'une grève des employés des chemins de fer de l'ouest semble être dissipé. Les représentants des ouvriers ont accepté une offre de médiation par Williams Chambers, président du bureau fédéral de médiation et de conciliation. La première séance du bureau aura lieu le 20 juillet.

L'offre d'arbitrage faite par M. Chambers est le résultat d'une demande faite par A. W. Trenholm, président du comité des gérants généraux. Cette demande a été faite, malgré l'avis formel que les employés n'admettaient pas d'arbitrage.

Les gérants des chemins de fer ont déclaré, hier, qu'ils n'ont pas refusé de consentir à de nouvelles concessions.

M. Carter disait, hier soir, que l'accusation de refus avait été le résultat de l'interprétation donnée aux concessions faites par les chemins de fer, et n'a pas eu pour cause le mépris des conclusions du bureau d'arbitrage. Il dit, aussi, que cette accusation visait plutôt les chemins de fer de l'Est que ceux de l'Ouest.

"Les conclusions du bureau d'arbitrage ne sont pas impératives, dit-il, et les chemins de fer ont eu l'occasion de les interpréter, cette interprétation n'a pas été admise par les employés."

LE DEFI DE MM. DE CASSAGNAC

Les témoins déclarent qu'il n'y a pas lieu à rencontre.

Paris, 19. — Le défi lancé par MM. Guy et Paul de Cassagnac aux correspondants de journaux allemands, n'aura probablement pas de suite.

Les témoins de M. Paul de Cassagnac et de M. Lahm, correspondant du "Leipziger Tageblatt", ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu à rencontre, M. Lahm n'ayant pas fait d'attaques contre la France dans son journal.

Il semble presque certain que le duel avec M. Fuchs, correspondant du "Berliner Lokalanzeiger", n'aura également pas lieu.

LE CHOLERA EN RUSSIE

QUATORZE PERSONNES SONT MORTES, ET TRENTE SONT ATTEINTES.

St-Petersbourg, 19. — Le choléra sévit à Podolia, au sud-ouest de la Russie. On rapporte trente cas de cette maladie et quatorze décès.

F. PENDERGAST EMPLOI

SONNE A BOSTON, HIER

C'est probablement la curiosité d'un gamin qui a causé sa mort. — Les détails de cette regrettable affaire.

Boston, Mass., 19. — La curiosité d'un garçonnet a été la cause de la mort de Frank J. Pendergast, surintendant des bains publics de Freeport, d'après la déclaration du Dr Edward J. Breaton, beau-frère du surintendant.

La victime tenait à la main un verre d'eau glacée qu'il était sur le point d'absorber quand soudain un homme entra saignant profusément d'une blessure à la jambe.

Le surintendant plaça le verre sur la table sans en boire le contenu et prit trois tablettes de bichlorure de mercure, en mettant une dans un autre verre d'eau et pansa la blessure.

Les deux autres tablettes furent placées sur la table.

Pendant ce temps plusieurs garçons qui avaient accompagné le blessé suivaient les progrès du traitement.

La besogne terminée, il prit le verre d'eau glacée et l'avala d'un trait.

Il se tordit immédiatement dans des convulsions, et, jetant un coup d'œil sur la table, il remarqua qu'il ne restait plus qu'une seule tablette. Il pensa aussitôt que l'autre tablette avait été probablement placée dans le verre par un garçonnet curieux, sans doute, de la voir dissoudre.

Il fut transporté à l'hôpital où il raconta ce qui s'était passé.

Il est mort deux heures après. La tablette contenait sept grains et un tiers de bichlorure de mercure et un tiers de grain de chlorure d'ammoniaque.

Il fut transporté à l'hôpital où il raconta ce qui s'était passé.

Il est mort deux heures après. La tablette contenait sept grains et un tiers de bichlorure de mercure et un tiers de grain de chlorure d'ammoniaque.

POUR LES VOLONTAIRES IRLANDAIS

New-York, 19. — Cent mille piastres ont été envoyées à John Redmond pour venir en aide aux volontaires irlandais. Cet argent a été recueilli au moyen de souscriptions.

HINDOUS ET CONSTABLES

Les Orientaux du Komagata Maru repoussent deux cents policiers qui leur portaient des vivres

PLUSIEURS DETECTIVES SONT BLESSES

Les fonctionnaires de l'immigration sont de plus en plus embarrassés

Vancouver, C.A., 19. — Un fort détachement de la police de Vancouver et un contingent spécial de constables d'immigration, en tout, deux cents hommes, se sont rendus, dimanche matin au Komagata Maru, sur le Sea Lion, et ont attaqué avec des jets d'eau les Orientaux rendus furieux.

Les constables ont dû reculer devant la furie des Hindous qui ont fait pleuvoir sur eux une pluie de morceaux de charbon et d'autres projectiles. Plusieurs ont été blessés légèrement. Voilà le résultat d'une tentative infructueuse de débarrasser le port du navire japonais et de ses passagers inopportuns.

Il y a un jour ou deux, le gouvernement canadien a décidé de fournir des provisions au Komagata Maru, afin de permettre son départ. On en acheta pour \$6000. Tout était prêt ce matin, à une heure et quinze, grâce au zèle de Malcolm Reid, surintendant du bureau d'immigration, ici, de W. H. Stevens, M.P., et de W. H. B. Ladner.

Le Sea Lion partit avec ces provisions et les cent vingt-cinq constables et les cinquante détectives. Le départ fut joyeux. Les constables étaient armés de revolvers et les détectives de fusils.

Le Sea Lion se dirigea lentement vers le Komagata Maru, mouillé à un quart de mille du port. Lorsqu'on fut à une enclature du Komagata Maru, on s'aperçut que les Hindous, armés de bâtons et de tiges de fer, montaient la garde.

Les constables saisirent un boyau et lancèrent contre les Hindous un jet d'eau dont les résultats premiers furent étonnants.

Les Hindous reculèrent et il sembla qu'ils étaient battus. Cependant, ils se rallièrent bientôt, firent face au jet d'eau et lancèrent sur les constables une grêle de projectiles. Les Hindous lancèrent tout ce qui leur tomba sous la main, et les constables et détectives, devant cette attaque inattendue, furent reculer.

Plusieurs furent blessés, le détective McArthur fut jeté par-dessus bord à la suite de la poussée du recul. Il fut secouru.

L'inspecteur McLeod reçut sur un bras un coup, qui le paralysa; l'inspecteur Wiltshire a été blessé à la tête. Le chef de police McLennan a été blessé. L'inspecteur Scott a reçu sur la tête, une brique, et a perdu connaissance. Le constable McCull a eu deux côtes cassées.

Assaillis de toutes parts, les constables demandèrent au capitaine de démarrer son navire du Komagata Maru. Un constable sauva la situation en allant au péril de sa vie chercher l'attache. Les Hindous regardèrent s'éloigner le Sea Lion en lançant des cris de triomphe.

Le Sea Lion revint au quai.

L'après-midi du dimanche a été paisible. Quelques Hindous ont été battus par des blancs sur les quais. Le chef de police McLennan surveille activement le rivage, de peur qu'il ne se produise quelque émeute.

M. Stevens, M.P., déclarait cet après-midi, qu'on a pris les mesures nécessaires pour amener la soumission des Hindous.

On croit que les soldats seront appelés, et que sur le "Rainbow" ils iront prêter main-forte aux fonctionnaires de l'immigration.

On rapporte que quatre Hindous ont été blessés au cours de la bataille.

Le capitaine Yamamoto ne sait que

CHRONIQUE DES SPORTS

LES FAVORIS ONT BIEN TERMINE LA REUNION

LEUR TENUE DE SAMEDI DERNIER A ETE ENCOURAGEANTE POUR LES ASSISTANTS AUX COURSES DU KING EDWARD — UN BEAU SUCCES D'ENSEMBLE.

Un autre meeting très réussi a pris fin samedi dernier au King Edward, devant une assistance «du samedi». Contrairement à ce qui s'était passé pendant une bonne partie de la réunion, les seconds choix ont eu le pas aux favoris dans la majorité des épreuves. Nos lecteurs trouveront dans le tableau ci-dessous le détail complet des épreuves de samedi dernier:

PREMIERE REUNION DU KING EDWARD

7ème jour—samedi 18 juillet 1914

BEAU TEMPS. **PISTE RAPIDE**
43ème COURSE, environ 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 2 ans à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 2.55. Au poteau 5 minutes. Vainqueur issu de Miller-Garret B. Entraîneur T. Scott. Valeur au gagnant, \$225. Temps 2:25.5.

CHEVAUX	Pes	D	1-2	L.D.	Fin.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Col. Fred	103	4	2 1/2	1 1/2	1 1/2	Smith	5	2	1
Louise May	102	2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	Foden	6	2	1
Formed	105	6	1 1/2	1 1/2	1 1/2	McCarthy	3	2	1
Racy	109	5	6 1/2	5 1/2	4 1/2	Bauer	3	2	1
Lady	101	7	1 1/2	2 1/2	5 1/2	McGinn	4	6 1/2	3 1/2
Capricious	106	3	5 1/2	4 1/2	6 1/2	Howard	8	2	1
Elasticity	103	8	3 1/2	7 20	7 25	Jackson	6	2	1
Daisy Stevens	103	1	3 1/2	8	8	Langford	4	2	1
Xhelo	103	8	3 1/2	8	8	Langford	4	2	1

1. Ont pair.

Col. Fred suivit le meneur jusque dans la ligne droite où il devança ses rivaux pour gagner par une demi-longueur.

44ème COURSE, environ 5 furlongs. Bourse \$300. Maidens de 3 ans. A réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 3.20. Au poteau 5 minutes. Vainqueur issu de Hannokburn-Augusta Victoria. Entraîneur W. A. Watkins. Valeur au gagnant \$225. Temps 2:25.5.

CHEVAUX	Pes	D	1-2	L.D.	Fin.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Miss Christie	105	2	4 1/2	1 1/2	1 1/2	Smith	4	1	2
Sadorus	110	4	3 1/2	4 1/2	2 1/2	Meripol	1	2	1
Kyrene	102	6	6 1/2	5 1/2	3 1/2	Foden	20	8	4
Lady	100	36	8 2	2 1/2	4 1/2	McGinn	10	4	2
Bountiful	105	5	1 1/2	6 1/2	5 1/2	Caldwell	20	8	4
Glanna	109	1	2 1/2	5 1/2	6 1/2	Bauer	5	2	1
Kerr	102	7	7 2	7 1	7 1 1/2	Shannon	15	6	3
Pulsation	105	9	3 1/2	3 1/2	8 1/2	McCarthy	10	1	1
La Dolores	103	8	9 1/2	9 1/2	9 1/2	Kelsey	10	4	2
Tigella	105	10	10	10	10	Howard	6	2	1

Miss Christie suivit dès le départ, mais prit les devants dans l'avant-dernier furlong pour les conserver jusqu'à la fin.

45ème COURSE, 6 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 4 ans et plus. A réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 3.42. Au poteau 3 minutes. Vainqueur issu de The Compo-Naxius. Entraîneur M. Bernard. Valeur au gagnant \$225. Temps 1:16.4-5.

CHEVAUX	Pes	D	1-2	L.D.	Fin.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Della Mack	102	4	2 1/2	1 1/2	1 1/2	Foden	5	2	1
Greelan Bend	111	3	4 1/2	2 1/2	2 1/2	Smith	20	8	4
Tempest	109	2	5 1/2	4 1/2	3 1 1/2	Kelsey	15	6	3
Colfax	109	1	2 1/2	3 1/2	4 1/2	Bauer	4	2	1
Lord Ladras	113	6	8 1/2	6 1/2	5 1/2	Dudley	6	2	1
Brightstone	110	5	8 1/2	7 2	6 3	Shannon	8	2	1
Largo	105	7	3 1/2	8 1/2	7 2	Howard	4	2	1
Hedman	113	8	3 1/2	8 1/2	8 10	McCarthy	4	2	1
Bulgar	102	9	7 1/2	9	9	Langford	10	4	2
Tea May	110	4	8 1/2	8 1/2	8 10	Jackson	6	2	1

Della Mack démarra en deuxième posture mais ne tarda pas à se rapprocher pour battre ensuite son champ par deux longueurs.

46ème COURSE, environ 6 1/2 furlongs. Chevaux de 3 ans et plus. Bon départ. Victoire facile. Départ à 4.09. Au poteau 3 minutes. Vainqueur issu de Ben Brush-Forward. Entraîneur W. C. Capps. Valeur au gagnant \$400. Temps 1:22.5.

CHEVAUX	Pes	D	1-2	L.D.	Fin.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Miss Brush	112	2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	Smith	6	1	1
Pierre Dumas	112	6	5 1/2	3 1/2	2 3	Bauer	3	1	2
Rosemary	107	1	1 1/2	2 1/2	3 1/2	Howard	6	2	1
Joe Finn	121	5	4 1/2	5 1 1/2	4 1/2	Caldwell	5	2	1
Thomas Hare	104	7	7	7	5 2	McGinn	6	2	1
Just Red	108	8	6 1/2	6 1/2	6 1/2	McCarthy	4	2	1
Tison d'Or	110	4	3 1/2	4 1/2	7	McCarthy	4	2	1

Miss Brush prit les devants dans la ligne droite et ne fut jamais en danger d'être rejoint.

47ème COURSE, environ 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 4 ans et plus. Bon départ. Victoire facile. Départ à 4.31. Au poteau 3 minutes. Vainqueur issu de Santa-Santa-Pirate Polly. Entraîneur A. E. House. Valeur au gagnant \$225. Temps 2:11.5.

CHEVAUX	Pes	D	1-2	L.D.	Fin.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Skeets	112	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	Smith	6	1	1
Barette	110	1	2 1/2	2 1/2	2 3	Foden	6	2	1
Curious	113	3	4 1/2	3 1/2	3 1/2	McCarthy	5	2	1
Ben Stone	112	7	6 1/2	5 1 1/2	4 1	Jackson	15	6	3
Ynea	110	1	2 1/2	3 1/2	3 1 1/2	Smith	6	2	1
Volley	107	9	3 1/2	6 1 1/2	6 2	Langford	6	2	1
Chilton Squaw	112	8	7 1	7 1	7 2	Maderia	6	3	1
Ridgeland	115	2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Howard	12	3	1
Rye Straw	110	6	9	9	9	Kelsey	10	4	2

Skeets régla son champ dès le départ et gagna sans se dépenser.

48ème COURSE, 1 1/4 mille. Bourse \$400. Chevaux de 3 ans et plus. A réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 5.01. Au poteau 3 minutes. Vainqueur issu de Joe Carey-Ravollette. Entraîneur J. Cuda. Valeur au gagnant \$300. Temps 2:11.5.

CHEVAUX	Pes	D	1-2	L.D.	Fin.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Gatley Pallen	113	2	4 1/2	1 1/2	1 1/2	Caldwell	5	2	1
Oiga Star	109	5	7	2 1/2	2 5	Bauer	3	1	2
Ben Uncas	109	1	2 1/2	3 1/2	4	Howard	4	2	1
Miss Joe	108	3	2 1/2	4	4	Howard	8	3	1
Ella Grane	107	7	1 1/2	4 tombé	4	Foden	5	2	1
La Saintrale	112	1	3 1/2	4 tombé	4	Leves	15	6	3
Morton	105	4	6 1/2	4 tombé	4	Smith	15	2	1

Gatley Pallen démarra en quatrième posture mais reprit de l'allure dans le dernier furlong et gagna facilement.

49ème COURSE, 6 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus. A réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 5.23. Au poteau 3 minutes. Vainqueur issu de Hiram-Princeton Girl. Entraîneur A. J. Scott. Valeur au gagnant \$225. Temps 1:17.

CHEVAUX	Pes	D	1-2	L.D.	Fin.	JOCKEYS	O.	P.	S.
Protogoras	109	4	2 1/2	1 1/2	1 1/2	McCarthy	6	3	2
Sila	111	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	McCarthy	5	2	1
Miss Jean	111	3	4 1/2	4 1/2	4 1/2	Howard	1	2	1
Uncle Dick	111	6	3 1/2	2 1 1/2	4 2	Bauer	2	3	1
Tiger Jim	113	8	6 1/2	6 1/2	6 1/2	Caldwell	10	4	2
Silas Grump	113	1	2 1/2	5 1/2	6	Kelsey	6	2	1

Phtagoras fut le à prendre de l'allure, mais se raffermit dans la ligne droite où il déclassa tout son champ.

AU MONTREAL SWIMMING CLUB

Voici les résultats des handicaps de fin de semaine disputés, samedi, Ste-Hélène.

220 verges, pour membres juniors du Montreal Swimming Club — 1er, Stuttaford et Vernot; 2e, Duclos; 3e, Brafstein.

440 verges, senior — 1er, Kerry; 2e, McNamee; 3e, Beaupré.

Concours de plongeon — 1er, McGrier; 2e, Veary et Beckingham; 3e, Vernot et Schneider.

Poteau grisé — 1er, Bennett; 2e, McNamee; 3e, Major.

ATHLETISME A LA M.A.A.A.

Les handicaps de la M.A.A.A. ont été disputés samedi dernier et ont été gagnés par les membres du club de Rosedale-Montreal.

Voici les résultats des épreuves:

100 verges, ouverte, handicap épreuve finale. — 1er, R. H. Dean, 6 verges. Temps 10:25 sec.; W. I. Brebner scratch.

Handicap de l'Association, 220 verges — 1er, W. I. Brebner; 2e, R. H. Dean. Temps, 22:45 sec.

1,000 verges. — 1er, H. A. Simpson, 35 verges; 2e, W. W. Caven, 75 verges. Temps, 2:28.4.

440 verges. — 1er, Brebner; 2e, Logan, 39 verges. Temps, 5:23.5.

ST-LOUIS VAINQUEUR

St-Jean, 20 — Les St-Louis de la ligue de la Cité sont venus rencontrer le club local samedi et ont été vainqueurs par le score de 9 à 5.

Les points saillants de la partie ont été le jeu au bâton des visiteurs et le jeu du pitcher Gagnéux, accordant seulement 3 hits dans cinq innings.

Score par innings: R. H. E. St-Louis ... 20031011-9 11 4

Batteries — Peachy, Gagnéux et Ashton; Daoust, Gailaher et Miller. Arbitre, Mulany.

LE NATIONAL MARCHÉ TOUJOURS...

Les Redoutables Irish-Canadiens ont été défaits samedi dernier par le nouveau "Système" des habitants — QUATRE MILLE AMATEURS A LA JOUTE — SCORE FINAL: 17 à 9.

Le National marche de plus en plus vers le championnat du Big Four sans perdre une partie. L'équipe qui a le plus de chances de triompher cette année de nos vaillants joueurs a passé par le même "chemin" que les Toronto et les Tecumseh, samedi dernier, c'est-à-dire qu'elle a été défaite par un score presque doublé. Comme dans toutes les parties jouées à dix hommes l'intérêt fut soutenu du commencement à la fin, malgré la différence du score. Les Irish-Canadiens ne lâchèrent jamais d'un pouce, mais comme Donald Smith le faisait remarquer après la joute, "le National jouait si vite que rien ne pouvait résister." Les équipiers de Marshall furent défaits, mais ils ne sont pas abattus, car Marshall est encore pénétré de l'idée que le National sera vaincu par ses trois rivaux. La défense du National joua avec plus de précision que lors de la dernière partie. Les travailleurs qui sont les frères Scott et "Al" furent couverts de si près que leurs passes courtes tombèrent infailliblement dans les bras de nos hommes de défense. Quant à notre "home," son jeu fut tout simplement électrisant pour le public.

Pitre, Lamoureux et Lalonde se disputèrent des points en déjouant leurs adversaires d'une façon sensationnelle. Didier faillit faire croquer l'étréside sous les applaudissements en déjouant Brennan avec Skinner Appell, sur le dos. Les Irlandais se montrèrent tenaces et eurent même l'avantage dans la troisième période. Marshall a étudié le jeu d'attaque du National et il faut s'attendre à une meilleure tenue de sa défense lorsque ces deux clubs se rencontreront. Le jeu fut quelque peu rude à certaines phases de la joute, mais il faut être de bon compte et ne pas craindre, comme le font certains journaux, à la honte et au dés honneur. Nous désapprouvons tout de même, comme nous l'avons toujours fait d'ailleurs, "le punishment" au cours des joutes. La violence est parfois l'expression de faiblesse, et ce n'est pas chez des clubs comme l'Irish-Canadian et le National qu'elle devrait s'affirmer. Le score final fut de 17 à 9 en faveur du National et 4,000 personnes furent témoins de la joute.

Les Shamrocks n'ont pas été heureux à Cornwall.

Les Royals se sont très bien comportés contre les Rochesters.

Parties du samedi

A Montréal— R. H. E. Montréal ... 06011200-5 12 1

Rochester ... 00000003-3 8 1

Batteries — Dale et Howley; Upham et Williams.

A Newark— R. H. E. Newark ... 00101010-3 6 1

Baltimore ... 00010003-4 7 1

Batteries — Smith et Heckinger; Davidson et McAvoy.

Deuxième partie

A Toronto— R. H. E. Toronto ... 20300000-5 9 0

Buffalo ... 00000000-0 2 1

Batteries — Johnson et Kelly; Shacht, Curtis, Wheat et Smith.

POSITION DES CLUBS

G. P. Pour.

Baltimore ... 55 30 647

Rochester ... 50 36 581

Buffalo ... 48 36 571

Providence ... 48 36 571

Newark ... 38 41 481

Toronto ... 39 43 476

Montréal ... 30 53 361

Jersey City ... 27 55 329

FUMES LES CELEBRES CIGARETTES

EGYPTIENNES "VAFIADIS"

LES JOUTES DE SOCCER

Voici les résultats des joutes de samedi dernier:

Première Division

Lachine, 1; Sons of Scotland, 1.

Grand Trunk, 2; Sons of England, 0.

St. Paul Rangers, 2; M.A.A.A., 2.

Fairmont, 0; Locas, 0.

Deuxième Division

Overseas, 3; Rosemont, 1.

Maisonneuve, 1; Côte St-Paul, 0.

Shamrocks, 4; Maples, 1.

Troisième Division

Hearts, 4; Chemicals, 2.

Canada Car, 7; St-Lamberts, 0.

Nomads, 3; St-Thomas, 0.

Calvin, 4; St-Paul Jrs, 0.

C. P. R. Jrs, 2; Mitchell, 0.

Quatrième Division

Bazette, 1; Lachine U, 1.

P. Lyall, 4; Canadian V, 2.

Blue Bonnets, 7; Mt. Royal, 0.

Prochaines parties, le 25 juillet — Irish-Canadian vs Toronto; Tecumseh vs National.

LA CONFIANCE DE SIR THOMAS

Plymouth, Ang., 20. — Le challenger "Shamrock IV" a dû faire escale à Plymouth hier, à cause du mauvais temps. Il en partira demain pour les Etats-Unis. Sir Thomas Lip-ton dit que le prochain yacht qu'il construira sera un "challenger".

LA CONFIANCE DE SIR THOMAS

Plymouth, Ang., 20. — Le challenger "Shamrock IV" a dû faire escale à Plymouth hier, à cause du mauvais temps. Il en partira demain pour les Etats-Unis. Sir Thomas Lip-ton dit que le prochain yacht qu'il construira sera un "challenger".

LA CONFIANCE DE SIR THOMAS

Plymouth, Ang., 20. — Le challenger "Shamrock IV" a dû faire escale à Plymouth hier, à cause du mauvais temps. Il en partira demain pour les Etats-Unis. Sir Thomas Lip-ton dit que le prochain yacht qu'il construira sera un "challenger".

LA CONFIANCE DE SIR THOMAS

Plymouth, Ang., 20. — Le challenger "Shamrock IV" a dû faire escale à Plymouth hier, à cause du mauvais temps. Il en partira demain pour les Etats-Unis. Sir Thomas Lip-ton dit que le prochain yacht qu'il construira sera un "challenger".

LA CONFIANCE DE SIR THOMAS

Plymouth, Ang., 20. — Le challenger "Shamrock IV" a dû faire escale à Plymouth hier, à cause du mauvais temps. Il en partira demain pour les Etats-Unis. Sir Thomas Lip-ton dit que le prochain yacht qu'il construira sera un "challenger".

LA CONFIANCE DE SIR THOMAS

Plymouth, Ang., 20. — Le challenger "Shamrock IV" a dû faire escale à Plymouth hier, à cause du mauvais temps. Il en partira demain pour les Etats-Unis. Sir Thomas Lip-ton dit que le prochain yacht qu'il construira sera un "challenger".

Frontenac

PIQUE-NIQUE

Voici la saison des pique-niques : c'est un des plaisirs favoris de nos familles Canadiennes — avec quel soin on prépare le panier aux victuailles.

Surtout n'oubliez pas d'y inclure une caisse de notre excellente **BIERE**

Frontenac

un verre de cette bière, savoureuse, d'un bouquet exquis, riche en houblon et en malt importés, ne donnant ni bile, ni maux de tête, sera fort apprécié de vos hôtes.

Commandez donc à votre fournisseur la

Frontenac

Brasserie Frontenac, Limitée. Phone : St-Louis 5610
MONTREAL.



Chronique des Sports

AUX REGATES DU CLUB CHAMPÊTRE

BEAUX SUCCES DES APRES-MIDIS DE SAMEDI ET DE DIMANCHE — LE YACHT JOVIAL A GAGNE LA COURSE DES 25 MILES.

Les régates du Club Champêtre Canadien ont été un véritable succès. Samedi, les abords du Club Champêtre, malgré l'ardeur du soleil, étaient littéralement bondés de spectateurs. Une flotte d'embarcations de tout genre sillonnait le fleuve. Les nombreuses galeries du club étaient occupées par les membres du club et leur famille. Nombre d'Américains et d'étrangers venus à bord des autobus de l'hôtel Windsor assistaient aux épreuves.

Tout l'après-midi durant, l'harmonie de Montréal fit entendre un choix de morceaux qui furent très applaudis. Pour l'accommodation des visiteurs, de nombreuses estrades avaient été construites le long du rivage. Le succès de cette année semble sans précédent. Tous les principaux clubs de la province, en effet, y étaient représentés. On remarquait, entre autres, les clubs Champêtre, Saint-Lambert, Grand-Tronc, Saint-Jean, Valois, Woodlands, Lachine, Cartierville, Longueuil, Pointe-Claire, Saint-André, A la droite de l'ancien "club-house", se dressaient plusieurs tentes, quaternaires, de sorte que les alentours de la place présentaient un aspect des plus pittoresques.

PREMIERE COURSE

Canot simple junior. Longueur, un demi-mille.
Entrées : Saint-Lambert, Grand-Tronc, Saint-Jean, Valois, Woodlands, Lachine, Cartierville, Longueuil, Châteauguay, Pointe-Claire, Saint-André.
Première épreuve.—
1 H. Lynch, du Saint-Lambert.
2 E. Barlow, du Cartierville.
3 S. Hartney, du Cartierville.
Temps, 3.28.
Troisième épreuve.—
1 H. Lynch, du Saint-Lambert.
2 P. Cameron, du Cartierville.
3 H. Foster, du Grand-Tronc.
Temps, 3.40.
Finale.—
1 H. Lynch, du Saint-Lambert.
2 P. Cameron, du Cartierville.
3 R. Foster, du Grand-Tronc.

DEUXIEME COURSE

Pour canot simple, senior. Longueur, un demi-mille.
Entrées : Saint-Lambert, Grand-Tronc, Cartierville, Longueuil, Lachine.
1 G. Kelly, du Grand-Tronc.
2 A. Morrison, du Grand-Tronc.
3 J. Morrison, du Grand-Tronc.
Temps, 3.10.

TROISIEME COURSE

1 Saint-Lambert.
2 Cartierville.
3 Champêtre.
G. T. R. déqualifié.

QUATRIEME COURSE

Tandems, intermédiaires, 8 partants
1 Lachine Boating Club.
2 Grand Trunk Boating Club.
Temps, 3.20.

CINQUIEME COURSE

Equipe de 4 rameurs, junior. Quatre partants.
1 Woodlands.
2 Grand-Tronc.
3 Saint-Lambert.
Temps, 3.30.

SIXIEME COURSE

Tandems, senior, cinq partants.
1 Grand-Tronc No 1.
2 Cartierville.
3 Grand-Tronc No 2.
Temps, 2.40.

SEPTIEME COURSE

Equipes de quatre rameurs, intermédiaires.
1 Saint-Lambert.
2 Cartierville.
3 Longueuil.
Temps, 3.33.

HUITIEME COURSE

Tandems, junior, dix partants.
1 Woodlands No 1.
2 Longueuil.
3 Woodlands No 2.
Temps, 3.40.

NEUVIEME COURSE

Equipes de quatre rameurs, senior.
1 Grand-Tronc No 1.
2 Grand-Tronc No 2.
3 Saint-Lambert.
Temps, 3.22.

Deux mille personnes ont assisté aux "events" de l'après-midi, malgré une température un peu froide. Les courses de yachts automobiles fournirent l'intérêt accoutumé. Le "Jovial" à M. E. E. Kent, a gagné l'épreuve des 25 miles.
Un superbe feu d'artifice a terminé cette brillante réunion sportive. Voici les résultats :

1ère COURSE, 2.00 HEURES, 5 MILES, 5 FORCES.
1 Noir et Jaune, F. P. Pagé.
2 Lisette, Arthur Côté.

2ème COURSE, 2.30 HEURES, 20 MILES, 4 CYLINDRES.
1 Mascotte, E. Tremblay.
2 Busy, L. de Passé.
3 Lauretta, L. Charbonneau.
Temps, 4.29.

3ème COURSE, 2.45 HEURES, SPECIALE, 2 CYLINDRES, HYDROPLANE.
1 A. E. L., A. E. Lebrun.
2 Siley III, J. McBride.
Temps, 23.25.

4ème COURSE, 3.00 HEURES, 10 MILES, 2 CYLINDRES.
1 Beauharnois Boy, A. Viau.
2 Jacqueline, Léon Rolland.
3 Marcol, Joubert.
Temps, 26.50.

5ème COURSE, 3.30 HEURES, 15 MILES, 3 CYLINDRES.
1 Alma, V. Lamoureux.
2 Mignon, Bigras.
3 Tricolore, W. Gagnon.
Temps, 36.43.

6ème COURSE, 4.00 HEURES, 15 MILES, — 3 CYLINDRES, HYDROPLANE.
Dora, J. O. Miron.
Sub. Lavigne, J. Lavigneur.

7ème COURSE, — 4.15 HEURES, 5 MILES, — YACHT A CABINE.
1er Henri B., J. H. Bisson.
2ème Beloit, H. Chagnon.
1er—Temps, 17.
2ème COURSE, — 4.30 HEURES, 10 MILES, — POURSUITE, — (LOCALE).
1er—Margot, R. Drouin.
2ème—Jacqueline, Léon Rolland.
3ème—Majestic, J. B. Racette.
Temps—47.

10ème COURSE, — 5.00 HEURES, 25 MILES, — OUVERTE (FREE FOR ALL).
1er—Jovial, E. E. Kent.
2ème—Montreal-Est, Jean Versaille.
Temps—48.47.

150 verges. Jeunes filles, 16 ans et au-dessous. Chaloupe à fond plat, une paire de rames. Locale. — 1ère Mlle B. Decelles, 2ème Mlle Irène Durocher, 3ème Mlle Aurore Morin.
Demi mille. Jeunes garçons, 16 ans et au-dessous. Chaloupe à fond plat, une paire de rames. Locale. — 1er Julien Sarrazin, 2e Adélaïde Gamelin, 3e Ed. Durocher.

Demi mille. Canot simple. Club. 1ère épreuve. 1er Armand Racette, 2e R. Decelles.

150 verges. Dames. Chaloupe à fond plat, deux paires de rames. Locale. — 1ère Mlle Irène Durocher, 2ème Mlle Berthe Decelles et Cécile Dragon, 3ème Mlle Aurore Morin et Berthe Dufort.

Demi mille. Jeunes filles. Chaloupe à fond plat, deux paires de rames. Locale. 1ère Mlle B. et F. Durocher, 2ème Mlle Berthe Decelles et Cécile Dragon, 3ème Mlle Aurore Morin et Berthe Dufort.

Demi mille. Canot simple. Club. Finales. 1ers H. Durocher, A. Durocher, P. Durocher; 2èmes A. Poitras, N. Poitras, E. Poitras; 3èmes Jos. Degraze, A. Chartier et B. Emond.

Demi mille. Jeunes garçons, 16 ans et au-dessous. Chaloupe à fond plat, deux paires de rames. Locale. 1ers Adélaïde Gamelin, Alcide Labrecque; 2èmes Joseph Godu, Ed. Durocher; 3èmes P. E. Archambault, Gaspard Durocher; 4èmes Julien Sarrazin, Adrien Maréchal.

Demi mille. Canot tandem. Club. 1ère épreuve. 1ers Joseph Degraze, A. Racette; 2èmes F. Racette, R. Decelles.

Demi mille. Hommes. Chaloupe à fond plat, une paire de rames. Locale. 1er Hersin Brouillette, 2e Pierre Durocher, Nap. Poitras.

Demi mille. Dame et monsieur. Chaloupe à fond plat, deux paires de rames. Locale. 1ers Mlle F. Durocher, M. H. Durocher; 2èmes Mlle B. Dufort, M. H. Decelles; 3èmes Mlle B. Decelles, M. H. Monette; 4èmes Mlle B. Decelles, M. J. M. Baron.

Demi mille. Canot à quatre. Club. 1ers, 2 Racette, 1 Decelles et 1 Durocher.

Un mille. Chaloupe à fond plat, 3 paires de rames et 1 aviron. Ouverte. 1ers J. Lorian, D. Ethier, A. Chartier, G. Emond; 2èmes L. J. Monette, A. Brouillette, M. A. Archambault et H. Monette; 3èmes E. Morin, B. Marchand, R. Richard, Ed. Morin.
Course spéciale à la nage. — 1er R. Decelles; 2e Ar. Racette.

LIGUE DE LA CITE

Mascotte et Athlétique vainqueurs.

Les deux parties au programme de la ligue de la Cité ont été chaudement contestées hier, comme les scores l'indiquent. Dans le premier engagement les Voltigeurs firent une lutte de corsaires aux futurs champions de la ligue, ne se faisant battre seulement par le score de 5 à 4. Dans le deuxième engagement "les gens du bout" prirent le devant jusqu'à la sixième inning, alors que les champions firent un ralliement et scorent deux points dans cette inning, mettant le score 3 à 2 en faveur de l'Athlétique.

1ère Partie R. H. E.
Voltigeurs ... 200200—4 8
Mascotte ... 201200x—5 10

2ème Partie R. H. E.
Hochelaga ... 0010100—2 3 3
Athlétique ... 0000120—3 4 3

Batteries : Gagnon et Duplessis; Silverman et Lemire. Arbitres, Conway et Lefebvre.

POSITION DES CLUBS G. P. P.C.
Mascotte ... 6 1 857
Athlétique ... 6 2 750
Balmoral ... 4 3 571
St-Louis ... 3 5 375
Hochelaga ... 3 6 333

REGATES A PORT DALHOUSIE

Port Dalhousie, 18. — Les régates annuelles de la Canadian Canoe Association, tenues ici samedi, ont donné les résultats suivants :
Junior simple — 1er, Weismiller, Parkdale, C.B.; 2e, Smitt; 3e, Norrie. Temps, 4.36 1-5.
Senior simple — McKenzie, Toronto C.C.; 2e, Ireland; 3e, Orr. Temps, 3.52.

Canots de guerre — Championnat, 1-2 mille — 1er, Toronto C.C.; 2e, Parkdale; 3e, T.C.C. Temps, 3.25 2-5.

Tandem intermédiaires — 1er, Weismiller et Henderson, Parkdale; 2e, Jarvis et Law, Toronto C.C. Temps, 4.15.

Junior à quatre avirons — 1er, Kyles, Parkdale; 2e, équipe Davis. Temps, 4.53.

Senior tandem — 1er, Orr et Smitt de Balm Beach; 2e, McKenzie et Elliott, du Toronto C.C.; 3e, les frères Ireland. Temps, 4.00.

Quatre avirons intermédiaires — 1er, Lynch, Parkdale; 2e, Hill's Island; 3e, Crapper, Toronto, C.C. Temps, 3.56.

Junior tandem (huit partants) — 1er, Fote et Reid, Toronto C.C.; 2e, Norrie et Dunrook, Island Club; 3e, Simpson et Down, Toronto C.C. Temps, 4.21.

Seniors à quatre avirons — McKenzie, T.C.C.; 2e, Read; 3e, Ireland. Temps, 3.50.

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE PARTIES DU SAMEDI

A Pittsburgh : —
Première partie
Pittsburg ... 10020000—3 6 1
New-York ... 00090000—0 6 2

Batteries : Hannon et Gibson; Demaree et Meyers.

Deuxième partie
Pittsburg ... 09021000—3 9 2
New-York ... 10100100—3 6 10

Batteries : Manau et Coleman; A Cincinnati et Meyers.

A Cincinnati : —
Cincinnati ... 00010010—3 3 3
Boston ... 10002010—6 9 0

Batteries : Ames et Erwin; Rudolph et Gandy.

A Chicago : —
Chicago ... 00202000—4 6 1
Brooklyn ... 00090020—2 3 0

Batteries : Lavender et Bresnahan; Acheson et McCarthy.

A St-Louis : —
St-Louis ... 30200001—6 14 1
Philadelphie ... 30200000—5 9 1

Batteries : Steel et Wingo; Alexander et Killifer.

A Chicago : —
Brooklyn ... 10100001—3 8 1
Chicago ... 0205000x—7 19 2

Batteries : Rucker, Reulbach, Schmutz et Miller; Pierce, Zabel et Bresnahan.

PARTIES DU DIMANCHE

A Cincinnati : —
Cincinnati ... 00000003—3 6 3
Cincinnati ... 00000020—2 5 6

Batteries : Crutcher, Strand, James et Gowdy; Whalling; Yingling et Erwin.

A St-Louis : —
St-Louis ... 20000003—5 8 1
Philadelphie ... 01001002—4 3 3

Batteries : Peritt et Snyder; Rixie Mayer et Kuyfer.

POSITION DES CLUBS
New-York ... 46 32 590
Chicago ... 46 39 554
St-Louis ... 46 39 541
Philadelphie ... 37 40 481
Cincinnati ... 28 43 469
Boston ... 33 43 476
Brooklyn ... 35 41 461
Pittsburg ... 35 42 417

LIGUE AMERICAINE PARTIES DU SAMEDI

A Philadelphie : —
Première partie
Philadelphie ... 00100300—4 5 4
Chicago ... 00100000—1 0 3

Batteries : Plank et Lapp; Walsh et Schalk.

Deuxième partie
Philadelphie ... 30100100—5 5 3
Chicago ... 03000500—1 5 3

Batteries : Bender et Shang; Cicotte et Mayer.

A New-York : —
New-York ... 002011010—5 8 1
St-Louis ... 001000001—2 7 0

Batteries : Caldwell et Nunamaker; Hamilton et Agnew.

A Boston : —
Boston ... 010001000005—2 10 4
Detroit ... 000010100002—4 12 3

Batteries : Shore et Cady; Dubuc et Stange.

A Washington : —
Washington ... 10020000—5 6 3
Cleveland ... 03000500—3 6 4

Batteries : Ayers et Henry; Morton et Bassler.

POSITION DES CLUBS
Philadelphie ... 43 32 600
Detroit ... 47 38 553
Washington ... 45 38 542

Boston	45	40	529
Chicago	43	40	518
St-Louis	42	39	519
New-York	32	47	405
Cleveland	28	54	341

LIGUE FEDERALE PARTIES DU SAMEDI

Première partie
A Pittsburgh ... 000000010—1 9 4
Brooklyn ... 202001020—7 13 2

Batteries : Walker et Roberts; Seaton et Land.

Deuxième partie
Pittsburg ... 101002000—4 9 1
Brooklyn ... 112000001—5 11 3

Batteries : Dickson et Berry; Lafitte et Owens.

A St-Louis : —
St-Louis ... 200200000—4 6 2
Indianapolis ... 01210000—5 12 0

Batteries : Davenport et Chapman; Moseley et Rariden.

A Kansas City : —
Kansas City ... 000000100—1 8 2
Chicago ... 010000004—5 11 1

Batteries : Cullop et Easterley; Lance et Wilson.

A Buffalo : —
Buffalo ... 000000000—0 6 2
Baltimore ... 500002001—8 5 2

Batteries : Krapp et Blair; Suggs et Jacklitch.

Deuxième partie
Buffalo ... 000000100—2 7 2
Baltimore ... 500115120—15 19 1

Batteries : Moore et Blair; Wilhelm et Jacklitch.

PARTIES DU DIMANCHE
A St-Louis : —
Indianapolis ... 00300000—3 5 0
St-Louis ... 000000000—0 1 2

Batteries : Kaiserlin et Rariden; Groom et Chapman.

A Kansas City : —
Kansas City ... 100150100—8 13 0
Kansas City ... 00001100—7 11 1

Batteries : Prendercast, Brennan, Hendrix et Wilson; Harris, Adams et Easterley.

POSITION DES CLUBS
Chicago ... 48 32 600
Indianapolis ... 45 33 577
Baltimore ... 45 36 550
Brooklyn ... 39 36 520
Buffalo ... 40 38 513
Kansas City ... 37 47 440
St-Louis ... 35 46 472
Pittsburg ... 30 48 385

LA BOXE

Sydney, N.-E., 19 — Fritz Hillard, de San Francisco, a défait "Australien Darch" en 20 rondes, ici, ce soir, devant 18,000 personnes.

A Melbourne, Joe Walling, de Chicago, et Supper O'Neill, d'Angleterre, ont combattu sans résultat probant pendant 20 rondes.

A Brisbane, Jack King, d'Australie, a mis hors de combat Ned Williams, d'Angleterre, en onze rondes.

UNE RECEPTION AUX BRAMPTON

Brampton, 19 — Le club de crose Brampton est arrivé hier en cette ville. Les citoyens ont fait une réception publique à leurs joueurs de crose. Le maire Mara a souhaité la bienvenue aux joueurs. MM. W. J. Fenton et Samuel Charters ont également adressé la parole.

FUMEZ LES CIGARETTES EGYPTIENNES "VAFIADIS"

8

DROUILLARD EST VAINQUEUR

Il a mené constamment la bataille samedi dernier contre Johnny Lore — Une belle bataille.

Environ 800 personnes ont assisté, samedi soir à la bataille Drouillard-Lore au terrain du National. C'était peu de monde pour une rencontre de cette importance, car les absents ont manqué une belle occasion de voir du véritable "manly art" entre deux pugilistes qui s'y connaissent.

Les deux préliminaires se terminèrent par des knockouts à la vapeur. Les deux principaux se firent longtemps attendre, car leur rencontre ne commença que vers les 10.30 p.m. Drouillard mena constamment la bataille, et la seule décision à rendre est de le déclarer vainqueur aux points. Lore s'accrocha continuellement à son adversaire. Drouillard montra son esprit vraiment sportif en empêchant à un certain moment, son adversaire de tomber en dehors de l'arène. Ce fut un beau spectacle, tout au crédit du Montreal Sporting Club.

LIGUE CANADIENNE

PARTIES DU SAMEDI

Première partie
Ottawa ... 000002020—4 11 2
St-Thomas ... 000100014—6 13 1

Batteries : Peterson et Lage; Wilkinson et Nevitt.

Deuxième partie
Ottawa ... 003000000—3 6 3
St-Thomas ... 0000306200—11 14 2

Batteries : Marshall et Lage; Reilly et Nevitt.

A London : —
London ... 000101100—3 6 2
Hamilton ... 000001000—1 3 1

Batteries : Heck et Snyder; Donahue et Fisher.

A Peterboro : —
Peterboro ... 320100000—6 7 3
Brantford ... 000020000—2 5 3

Batteries : Schettler et Miller; Gero et Lacroix.

A Erie : —
Erie ... 000010000—1 6 1
Toronto ... 200000100—3 8 0

Batteries : Kirley et Snell; Morris et Carney.

Deuxième partie
Toronto ... 010000000—1 3 1
Erie ... 002141x—8 12 0

Batteries : Schaeffer et Snell; Brown et Carney.

LA COUPE AMERICA

Newport, 19 — Le "Resolute" a défait le "Vanite" par une minute, hier dans l'une des épreuves pour la défense de la Coupe America.

FEUILLETON DU
"CANADA"Le Mystère
DE LA
Maison d'Auteuil
PAR
MAURICE D'ASSEROY

(Suite) No 40

— Je dirai la vérité, et la police la découvrira, et l'arrêtera quand bien même vous la protégerez. De plus, Gilleroy témoignera contre elle.

— Et qui est ce Gilleroy? demandai-je anxieux.

— Georges Gilleroy est à la Bourse, et c'est l'ex-fiancé de Jeanne.

— Son fiancé? m'écriai-je avec un mouvement de fureur jalouse.

— Oui, son fiancé. Il l'a été, et il ne l'est plus. Il ne le pouvait guère après ce qui est arrivé.

— Qu'est-il arrivé?

— Je ne vous le dirai pas maintenant. Quand l'heure sera venue, vous entendrez devant le tribunal le récit incroyable de son crime.

— Elle a commis un crime?

— Oui, d'autant plus grave, qu'il fut prémédité. Gilleroy et moi, sommes les seuls à connaître la honteuse vérité. Ibrahim la soupçonnait, mais il n'avait pas de preuve, comme nous.

Je remarquai qu'il parlait de l'Arabe au passé. Était-il donc mort?

Toutes les supplications de Jeanne me revinrent en mémoire. Je me souvins des mots étranges qu'elle avait employés, m'implorant de ne pas chercher à résoudre le problème, si je ne voulais pas qu'elle fût la première à en souffrir.

Mais quelle était la nature de son crime? Que lui reprochait-on?

Je priai Koop de me le dire, mais il se contenta de sourire, me demandant :

— Croyez-vous que je vais dévoiler à un étranger les secrets de ma fille? Demandez à Gilleroy, il vous les dira peut-être. Moi je ne puis pas.

Ceci excita de nouveau ma curiosité.

— Vous agissez étrangement, monsieur Koop ou Cooper... Quand on porte une accusation, on doit la prouver.

— Mais vous-même, vous avez porté une accusation contre moi, et vous ne l'avez pas prouvée, dit-il froidement, tirant une cigarette de sa poche, et l'allumant : la situation est celle-ci : vous m'êtes parfaitement inconnu et vous vous introduisez dans ma maison pour me raconter une histoire extraordinaire d'enfant perdue, de gâté, de crime... Tenez, laissez-moi rire ! Vous avez eu tout simplement un cauchemar à la suite d'une indigestion !

Et il s'esclaffa, témoignant d'une gaieté exagérée.

— Pouvez-vous nier m'avoir jamais vu, pouvez-vous nier avoir obligé votre fille, par l'entremise d'Ibrahim, à boire un café où vous aviez fait mettre une certaine drogue ?

— Allons, allons ! comme si j'étais homme à tolérer une chose pareille. C'est de la folie toute pure ! Personne ne vous croira.

— Si ; la police quand je lui prouverai ce qui s'est passé pendant la nuit où j'ai failli périr de vos propres mains.

— Et comment le prouverez-vous? demanda-t-il avec un sourire de triomphe.

— Le témoignage de Jeanne ?

— Bah ! qui la croira ? Elle a inventé toutes sortes de contes, de mensonges nés d'une imagination perverse, pour m'obliger à garder le silence sur ses propres crimes.

— Je ne vous crois pas ! Vous n'avez dit d'appeler la police... je vais l'appeler.

Je me dirigeai résolument vers le téléphone, mais il bondit sur moi.

— Triple fou ! hurla-t-il, approchant de mon visage sa face livide de fureur, est-ce que vous vous imaginez que je vais vous laisser m'attirer des ennuis à cause des racontars d'une malheureuse folle ? Ne voyez-vous pas que si vous portez plainte, c'est elle que la police poursuivra ? Vous êtes son ami, dites-vous. Allez-vous agir comme son pire ennemi ?

— Vous m'avez attiré chez vous pour me torturer et me faire mourir. C'est de cela que je vous accuse.

— Je le nie. Vous n'êtes jamais venu chez moi, avant ce jour.

— Pas ici, mais dans votre maison d'Auteuil.

— Ou, où ? Dites-le à la police. Montrez-leur la maison, et alors ils vous croiront peut-être.

— Ils la cherchent. Sous peu, ils l'auront trouvée, ainsi que votre collection d'horreurs.

— Jamais, jamais on n'ajoutera la moindre foi à vos divagations.

— Nous verrons ! En attendant, je vais vous faire emprisonner

MAGIC BAKING POWDER

Ne Contient Pas D'Alun

La seule poudre à pâte bien connue, de prix moyen, fabriquée au Canada qui ne contient pas d'alun (ou sulfate de soude alumineux, ou sulfate d'alumine) et dont tous les ingrédients sont marqués sur l'étiquette.

E.W. GILLET CO. LTD.
TORONTO, ONT.

LES "WIRE TAPPERS"

ON CHANGE LEURS ACCUSATIONS.

La plainte contre les individus arrêtés dans une maison chie de la rue Dorchester Ouest, où l'on trouva tout un attirail dans le but de trapper le public, a été changée samedi.

Jack Sheehan, président du Hebrew Political Club, et ses complices, sont maintenant accusés d'avoir tenu une maison de paris. Les prétendus filous ont été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$700 chacun.

CHINOIS DESERTEUR

DISPARU D'UN NAVIRE DEPUIS 1911 IL EST RETROUVE RUE ONTARIO — IMPOT DE \$500.

Les agents de l'immigration ont rejoint, samedi, un Chinois, Ah Tong, qui avait réussi à s'introduire au pays sans payer l'impôt requis sur les jaunes. Maitrot sur le paquebot "Hochelaga", il disparut alors que ce navire était dans le port de Montréal, en 1912, et malgré d'actives recherches, on ne put le retrouver dans le temps. De ce fait, les propriétaires de l'"Hochelaga" durent déposer \$500, somme égale à l'impôt sur les Chinois. Par hasard, des agents retrouvèrent enfin le déserteur, samedi, établi comme buandier, rue Ontario. Malheureusement, on croit que le délit, qui est sommaire, est maintenant prescrit. On enquêtera et il se peut fort que le fils de la Célésté République retourne à son blanchissage.

POUR ETRE REGRATTIER

IL NE SUFFIT PAS DE PAYER UNE LICENCE, MAIS IL FAUT AUSSI UN CERTIFICAT DU CHEF DE POLICE.

Si jamais vous vous proposez d'embrasser la carrière de regrattier, n'oubliez pas, avant de vous lancer dans le commerce de seconde-main, de seconde-tête, de second-pied et d'un tas d'autres secondes choses, de vous munir d'une permission du chef de police, si vous voulez avoir une licence. Pour ne pas avoir ainsi obtenu un certificat du chef de police, Louis Raminsky, qui demandait un "mandamus" contre la ville pour la forcer à lui donner une licence, a vu samedi sa motion renvoyée avec dépens par le juge Archer.

LE VRAI COUPABLE

Un charretier amené devant le recorder Simple, samedi, pour avoir conduit un cheval blessé, a été acquitté et le tribunal a ordonné qu'un mandat soit pris contre le patron du prévenu.

— C'est lui, a dit M. Simple, le véritable coupable, et c'est lui qui doit être puni.

LES PERSONNES SUIVETTES A LA MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête, évitez ces souffrances accablantes, intolérables, avec maux de cœur, vomissements, malaises généraux, qui font de la vie un martyre, en faisant usage des

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE

Gauvin's Headache Wafers

Soulagement en quelques minutes et prompt guérison, ainsi que l'attestent des milliers de personnes redoublées de ce remède scientifique de leur retour à la santé.

Cher Monsieur Gauvin, Je me suis soulagé de plusieurs années des Cachets Gauvin contre le Mal de Tête. J'en ai toujours eu, à ma grande satisfaction. Dames Verres, J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, 680 rue St-Catherine Est, Montréal.

Les missionnaires français en Afrique

UNE SCENE TOUCHANTE A L'EGLISE DE TOMBOUCTOU SOLDATS ET MISSIONNAIRE — UN SERMON DE CONSTANCE EN LANGUE INDIGENE.

Nous empruntons au "Gaulois", du fort Bonnier, accompagné de dix Igouellés, armés jusqu'au "litham", Tombouctou, ce jour-là, célébrant la fête de l'Aïd-Kébir, et une population craintive se pressait autour des onzes "abandonnés de Dieu", dont la présence profanait les abords de la mosquée Djindjirber, impossibles, les Touaregs s'étaient accouplés près de trois grandes sacs de cuir, qu'ils avaient déposés le long du mur. Enfin, le colonel arriva, suivi d'un interprète. Toujours assis, l'isloman se nomma, et les noirs, avec saisissement, virent l'officier porter la main à son casque. La nouvelle se répandit. De tous les points du marché, les vendeurs de kolas et de karité accoururent en se bousculant. Le poste dut sortir pour repousser les curieux.

Une longue clameur, tout à coup, monta de la foule. Les Igouellés, sur un ordre de leur chef, venaient d'ouvrir les trois grands "mezzoud" de cuir et de répandre leur contenu — cinquante têtes coupées — devant l'entrée du fort. On recula d'horreur. Mais il ne pouvait être question d'expliquer au targui que son cadeau était singulier.

Soudain d'impressionner le visiteur, le colonel lui avait montré le fonctionnement d'une mitrailleuse. Il avait fait aussi, jouer un phonographe. L'isloman était resté indifférent. Au téléphone, même dédain. Il s'était contenté de murmurer : "Bism'illah" (mot que prononcent les Touaregs pour mettre en fuite les génies), en entendant la voix d'un notable de Bamba. Le colonel résolut d'attendre l'après-midi pour l'endocliner, et, plantant là tout le monde, il se rendit à la messe.

Au moment où le Père Dupuis montait à l'autel, un brouhaha se produisit dans l'église. L'isloman venait d'entrer. Appuyé sur sa lance, il regardait les drapeaux, les oriflammes. Les Européens, médusés, épiaient ses moindres mouvements. L'office divin commençait.

En se retournant pour prononcer le "Dominus vobiscum", le Père Dupuis aperçut l'amenokal, et c'est alors qu'il eut l'idée de frapper le monde, qui assura au cardinal Lavergne, un certain dimanche de l'année 1865, à Constantine, l'attachement définitif et le concours précieux d'un irréductible ennemi de la cause française. Les plus subtiles nuances de la langue targui étaient familières au Père Dupuis, qui parlait tous les dialectes du Soudan. A la stupefaction des assistants, voici comment il paraphrasa en tameshek, l'anglais du jour : Zibreire (nom que les Touaregs donnent à Jésus-Christ) prit avec lui Yacoub et Yahia et les conduisit à l'écart, au sommet d'une dune voisine, où il fut transféré ; son visage resplendissant comme le soleil, et ses vêtements devenant d'une blancheur éblouissante. Soudain, Moussa (Moïse) apparut aux deux disciples. Il s'entretenait avec Zibreire, auquel il témoignait un grand respect. Yahia dit à Zibreire : "Seigneur, il nous est doux d'être ici ! Aussitôt, une nuée lumineuse les enveloppa, et il en sortit une voix qui disait : "Zibreire est le fils de Dieu. Ecoutez-le ! A leur descente de la dune, Yacoub et Yahia rencontrèrent un amenokal, qui revenait d'une expédition. Il avait suspendu au karbousse de sa selle la tête de son ennemi, et il allait offrir ce présent au chef de la ville voisine. Yacoub eut envie de lui dire : "Si tu ne nous promets pas de renoncer à une pareille coutume, si tu ne jures pas qu'à l'avenir tu seras pitoyable aux blessés, nous demanderons à Zibreire d'obtenir de Dieu qu'une légion de djinns ne te laisse plus le repos". Mais Yacoub, se rappelant qu'un targui ne connaît pas la crainte, se contenta de prononcer : "Mon frère, ne pour tous les hommes la bonté que le Seigneur a pour toi..."

Ici, le Père Dupuis fut obligé d'interrompre. L'isloman criait : "Je ferai enterrer les Marocains et je paierai désormais la dîme au colonel de Tombouctou ! La messe continua.

MEDECIN ET EMPEREUR

La statue de Charlemagne

On connaît le monument de Charlemagne, sur le parvis de Notre-Dame, à Paris. Sait-on que le modèle du grand empereur d'Occident, fut un des maîtres de la médecine ? Les artistes, les frères Rochet, étaient fort en peine de trouver ce modèle, quand il passa devant eux la tête puissante sur un torse d'athlète, masque de force et d'autorité, des yeux graves, perçants, scrutateurs, le visage orné d'une barbe majestueuse. C'était le docteur Dumontpallier, lis l'abandonner en lui exprimant leur désir : s'y prêter et posa leur Charlemagne, auquel ils donnèrent absolument ses traits.

Quand le conseil municipal de Paris, dans un esprit démocratique, se montra, à l'époque, violemment hostile à l'érection du monument, les sculpteurs ne savaient plus à quel saint se vouer. La ville d'Aix-la-Chapelle leur proposa d'en faire l'acquisition pour en décorer une de ses places.

Indignation de Dumontpallier. Quoi, ses traits iraient figurer sur la place d'une cité allemande ! Il se mit aussitôt en campagne ; son intervention fut si éloquent qu'il rencontra au conseil municipal une majorité favorable à l'érection définitive du monument, sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui.

Et voilà, comment, sous les traits de Charlemagne, un médecin à sa statue équestre à Paris !

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 17 juillet 1914.

Monsieur T. Zoticque Allard, ancien curé de Saint-Etienne, décédé le 15 juillet dernier à Châteauguay, était membre de la Société d'une Messe.

ADELARD HARBOUR, Ptre.

Chancelier.

FUMEZ LES CIGARETTES

EGYPTIENNES "VAFIADIS"

RENDU PRESQUE FOU PAR LA DOULEUR

Un marchand important Croit qu'il doit la vie aux "Fruit-a-lives"

DRYSDALE, ONT., 15 Juin, 1913. "J'ai fait un commerce général à la dresse ci-dessus, et à cause du bien que m'ont fait "Fruit-a-lives" le recommandant de fortement ce remède à mes clients. Ça été un vrai bienfait pour moi, le vous assure, car il y a environ deux ans j'étais cloué au lit par suite de vomissements et de douleurs terribles à la base du crâne. Ces douleurs me rendaient presque fou. Les médecins craignaient une inflammation de cerveau. Mais j'ai pris des "Fruit-a-lives" régulièrement jusqu'à ce que je fusse guéri. J'ai gagné quinze livres depuis que je prends "Fruit-a-lives" et le crois franchement qu'elles m'ont guéri d'une maladie dangereuse."

J. A. CORRIEVALE, 506 la boîte, 6 boîtes pour \$2.50, grandeur d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs de "Fruit-a-lives" Limited, OTTAWA.

POUR VOL DE VOITURE

TROIS HOMMES ET DEUX FEMMES ARRETES.

Samedi soir vers sept heures, le cheval et la voiture de livraison de la buanderie Arthur, 442 Avenue Laurier, étaient volés à l'angle des rues Dorchester Ouest et St-George. La description de l'attelage fut immédiatement téléphonée dans tous les postes et une surveillance active commença dans toutes les directions de la ville.

Hier avant-midi, le constable François Gagné apprit que cette voiture était sur l'Avenue du Parc. Il prit un fiacre et suivit la voiture à distance.

Après une course de près d'une demi-heure, il parvint à arrêter les voleurs de cette voiture, au nombre de cinq, trois hommes et deux femmes. Rendus au poste, ils ont donné les noms suivants : Robert Laverty, 126 Mountain ; W. H. Amos et F. Flornigat, 12 Carmichael ; Bella McElroy, 123 Milton ; Annel Andrews 326 St-Antoine.

Tous comparaitront en Cour de Police ce matin.

IL EST RENFLOUE

L'HAMILTON PEUT RENTRER AU PORT.

"L'Hamiltonian", le vaisseau à grain qui s'était échoué au large de l'île de Dorval, hier matin, a pu se renflouer samedi et s'est rendu à Montréal. Le vaisseau s'est échoué, le 29ème jour de juillet, 1914 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 1586 rue Clark, en la Cité de Montréal, par suite d'un accident de mer, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent Comptant.

Montréal, 18 juillet, 1914. R. ROBITAILLE, H. C. S.

A VENDRE

1 MOTEUR ELECTRIQUE, courant continu de 220 volts, 65 chevaux. Ce moteur peut être utilisé aussi comme dynamo de 45 K.W.

11 POULIES en fer et bois de diverses grandeurs.

5 ARBRES DE COUCHE (SHAFT) divers longueurs et diamètres.

1 CLUTCH de 36" diamètre x 13" x 2-7-8".

6 COURROIES, cuir double, longueur de 17' à 28' x 6" de largeur.

2 COURROIES, cuir simple, longueur de 17' à 28' x 3-4" de largeur.

G'adresser à la

Cie de Publication du "Canada", 73 Rue St-Jacques

NOYADE A PARC LAVAL

Une triste noyade est arrivée au Parc Laval (Laval des Rapides). Le fils de M. Dennis Tansey, Henri, âgé d'environ vingt-cinq ans, s'est noyé en se baignant. Le corps a été retrouvé et transporté à la morgue.

LES EPICIERS DE MAISONNEUVE

L'assemblée de la Section des Epiciers, succursale de Maisonneuve, de l'Association des Marchands Détaillants de Canada, Inc., aura lieu mardi, le 21 courant, à 8 h. p.m., salle Houle, au 189 rue Latourneux, "prés Houle", à Maisonneuve.

A cette assemblée, on prendra connaissance du règlement d'hygiène concernant la vente des fruits et aussi du règlement concernant les colporteurs dans les rues.

LES PLANTES UTILES

Le lis blanc

Chez les Egyptiens, les oignons ont été des dieux et l'on serait porté à croire que les oignons dont il s'agit était des bulbes de tulipes, de jacinthes ou de lis, tant ces bulbes, qui ressemblent aux oignons utilisés en cuisine, donnent des fleurs charman-

tes. Le lis blanc se répand dans tous les jardins, dont les poètes ont abusé comme de la rose, est originaire de Syrie, et l'on ne sait pas qui l'a forcé d'entrer dans des considérations politiques : les fleurs de lis des armes de France n'ont pas été dessinées d'après les lis de nos jardins. Les auteurs qui ont écrit des livres sur ce sujet prétendent que c'est l'iris jaune des marais ou un fer de lance qui leur ont donné naissance.

Le lis blanc, toutefois, est somp-

CARTES PROFESSIONNELLES MEDECINS

HEURES DE BUREAU : 10 a.m. à 10 p.m. Tel. St-Louis 7269

DOCTEUR

Zenon Malo

MEDECIN-CHIRURGIEN

159 Blvd St-Joseph Est

MONTREAL

AVOCATS

TEL. BELL MAIN 8760-8761

D. Brodeur, C.R., J. B. Bérard, C.R.

Brodeur & Bérard

AVOCATS

80 RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Vis-à-vis le Champ de Mars

Beique, Beique & Beique

AVOCATS

CHAMBRE 120

Edifice Transportation

TEL. MAIN 1919

Hon. F. L. Beique, K.C., D.C.L.

J. Beique, L.G.R.

F. A. Beique, B.C.L.

Geoffroy, Geoffroy & Cusson

AVOCATS, ETC.

No 97 Rue St-Jacques

Edifice de la Banque d'Hochelaga

Victor Geoffroy, C.R.

Aimé Geoffroy, C.R.

Victor Cusson, C.R.

Phone Main 15

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR, qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION, 364 Université, Edifice de la Banque des Marchands, angle rue Tawata.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 4088, — Dame Frisla Haugner, Demanderesse vs. J. Bradas, Défendeur. Le 29ème jour de juillet, 1914 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 1586 rue Clark, en la Cité de Montréal, par suite d'un accident de mer, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent Comptant.

Montréal, 18 juillet, 1914. R. ROBITAILLE, H. C. S.

A VENDRE

1 MOTEUR ELECTRIQUE, courant continu de 220 volts, 65 chevaux. Ce moteur peut être utilisé aussi comme dynamo de 45 K.W.

11 POULIES en fer et bois de diverses grandeurs.

5 ARBRES DE COUCHE (SHAFT) divers longueurs et diamètres.

1 CLUTCH de 36" diamètre x 13" x 2-7-8".

6 COURROIES, cuir double, longueur de 17' à 28' x 6" de largeur.

2 COURROIES, cuir simple, longueur de 17' à 28' x 3-4" de largeur.

G'adresser à la

Cie de Publication du "Canada", 73 Rue St-Jacques

NOYADE A PARC LAVAL

Une triste noyade est arrivée au Parc Laval (Laval des Rapides). Le fils de M. Dennis Tansey, Henri, âgé d'environ vingt-cinq ans, s'est noyé en se baignant. Le corps a été retrouvé et transporté à la morgue.

LES EPICIERS DE MAISONNEUVE

L'assemblée de la Section des Epiciers, succursale de Maisonneuve, de l'Association des Marchands Détaillants de Canada, Inc., aura lieu mardi, le 21 courant, à 8 h. p.m., salle Houle, au 189 rue Latourneux, "prés Houle", à Maisonneuve.

A cette assemblée, on prendra connaissance du règlement d'hygiène concernant la vente des fruits et aussi du règlement concernant les colporteurs dans les rues.

LES PLANTES UTILES

Le lis blanc

Chez les Egyptiens, les oignons ont été des dieux et l'on serait porté à croire que les oignons dont il s'agit était des bulbes de tulipes, de jacinthes ou de lis, tant ces bulbes, qui ressemblent aux oignons utilisés en cuisine, donnent des fleurs charman-

tes. Le lis blanc se répand dans tous les jardins, dont les poètes ont abusé comme de la rose, est originaire de Syrie, et l'on ne sait pas qui l'a forcé d'entrer dans des considérations politiques : les fleurs de lis des armes de France n'ont pas été dessinées d'après les lis de nos jardins. Les auteurs qui ont écrit des livres sur ce sujet prétendent que c'est l'iris jaune des marais ou un fer de lance qui leur ont donné naissance.

Le lis blanc, toutefois, est somp-

Service des Petites Annonces du "Canada"

GRATIS à toute personne, ayant besoin d'un emploi quelconque et porteur d'un numéro du "Canada" de la date du jour précédant la demande d'insertion ou du jour même. (Limite 25 mots).

APPRENTI — Jeune homme demande emploi comme apprenti dans un magasin où il s'occupe de la vente de la "Canada".

BARBIER — Demande emploi, à l'exposition. S'adresser à la boîte 32 de la "Canada".

BOULANGER — Demande emploi, à l'exposition. S'adresser à la boîte 32 de la "Canada".

CHARRETIER — Homme demande emploi comme charretier. S'adresser à la boîte 32 de la "Canada".

COMMIS — Une jeune fille demande position, soit dans un magasin ou un bureau. S'adresser à la boîte 32 de la "Canada".

COMPTABLE — Homme parlant plusieurs langues demande position comme comptable. S'adresser à la boîte 32 de la "Canada".

COUTURIERE — Demande position, peut travailler dans les familles. S'adresser à la boîte 32 de la "Canada".

FEMME DE JOURNEE — Pouvant faire toutes sortes d'ouvrages demande position. S'adresser à la boîte 32 de la "Canada".

JEUNE HOMME de 19 ans demande position dans un bureau. Connait comptabilité, sténographie, dactylographie. Parle indifféremment les langues. S'adresser à la Boîte 31 "La Canada".

FERMIER — Homme de nationalité Belge, demande position comme fermier. Pour renseignements, s'adresser à la boîte 220 de la "Canada".

67-2

CARTES D'AFFAIRES

CONTRACTEURS GENERAUX

HEON, ROY & McLEOD, Contracteurs Géné

La crise que nous traversons

DANS TOUTES LES SPHERES ON LA CONSTATE — ELLE EST AUJOURD'HUI TELLEMENT EVIDENTE QU'ON NE SE DONNE MEME PLUS LA PEINE DE LA CACHER — LE PETIT COMMERCE EST EGLEMENT TRES AFFECTE — QUI DOIT EN SUPPORTER LA RESPONSABILITE ?

Il n'y a pas à se le dissimuler, le Canada tout entier passe actuellement par une crise économique que dans toutes les hautes sphères industrielles, commerciales on semble redouter.

Il suffit pour s'en convaincre de causer quelques instants avec les patrons d'usines, avec les marchands en gros, avec les capitalistes pour se rendre compte du désarroi que cause déjà cette crise, sans grand espoir du lendemain, car on a grand peur qu'elle se prolonge encore longtemps.

Dans tous les cercles cependant on attache beaucoup d'importance à la récolte qui, jusqu'ici, donne en général de belles espérances, dépassant la moyenne, c'est là, pour le moment, la seule chance que nous paraissions avoir, de l'avis de tous pour contrebalancer quelque peu l'état de détresse qui nous menace et que la période hivernale infailliblement rendra plus intense.

Parmi les grosses compagnies affectées plus spécialement par la crise actuelle on mentionne le Pacifique Canadien et l'on sait que le bilan mensuel des affaires du C.P.R. peut être en quelque sorte considéré comme reflétant exactement la situation économique du Dominion.

Or, il appert d'après des rapports sérieux que le C.P.R. a enregistré l'augmentation d'employés et que d'un autre côté cette compagnie donne tous les jours, dans le service de traction particulièrement, des emplois subalternes à de vieux employés, qu'elle ne se décide à renvoyer qu'au cas d'absolue nécessité.

Les déficits accusés tous les mois par le C.P.R., sont trop connus de tous, pour que nous revenions sur ce point.

Passons maintenant à d'autres compagnies. La "Canada Car Co." qui, occupait encore en février dernier un nombre fort considérable d'ouvriers, en a renvoyé nous dit-on, près des trois-quarts, n'ayant plus d'ouvrage à leur donner. On a fait entendre à ces pauvres malheureux qu'on les reprendrait en novembre et si toutefois l'on pouvait les occuper ce qui est fort problématique.

Aux usines de la "Montreal Locomotive Works". A la Longue-Pointe, c'est la même histoire. Beaucoup d'ouvriers ont été congédiés et le peu de personnel qui travaille actuellement a vu le nombre d'heures de travail sensiblement réduit.

Aux usines Angus les nouvelles ne diffèrent guère, sinon qu'elles sont peut-être plus mauvaises.

Enfin, pour ne pas nous ennuier plus longtemps cette longue nomenclature de Compagnies importantes, auxquelles nous avons demandé directement ou indirectement des nouvelles sur la situation présente, nous nous résumerons simplement en disant que les rapports que nous avons recueillis sont tous, non seulement peu satisfaisants, mais que la plupart sont désastreux.

Vraisemblablement, nous jouons cet été avec la malchance et dans d'assez tristes conditions qu'est-on en droit d'attendre de l'hiver prochain, que nous réserve-t-il ? L'avenir est plein d'appréhension; on n'ose pas l'entrevoir sans songer à la misère qu'il réserve à tous, à la classe ouvrière tout d'abord.

Toute la nombreuse armée des débauchés n'a presque pas travaillé depuis l'ouverture de la navigation et ne s'attend guère à mieux d'ici la fermeture. D'après les chiffres que nous tenons de vieux contremaîtres, experts dans la besogne, les débauchés cette année ne feront pas la moitié du salaire qu'ils ont coutume de réaliser durant la saison. Et cela n'a rien d'étonnant, les navires viennent d'Europe avec peu ou pas de cargaison du tout. Au retour, c'est un peu mieux — mais, ça ne force pas — ainsi que nous le disait un vieux "foreman", comptant près de trente ans de service à la même compagnie de transatlantiques.

Encore, si les effets de cette terrible crise se bornaient au haut commerce, ce serait presque un demi-mal, mais non; c'est qu'elle a eu forcément sa répercussion bien marquée sur le petit commerce et que le marchand de détail s'en ressent plus que tout autre. Naturellement, c'est compréhensible, l'ouvrier chômeant n'achète pas, on se voit obligé de limiter ses achats au strict nécessaire. De telle sorte, qu'on peut affirmer, sans exagération aucune, que du haut en bas de l'échelle commerciale les affaires sont mauvaises et qu'on entend partout que plaintes et doléances. Pour que le petit commerce se plaigne, il faut qu'il soit sérieusement affecté, car ce n'est guère dans son intérêt de maugréer. Aujourd'hui, cependant, la situation est si précaire, si tendue, que chacun l'affiche au plein jour. Elle est du reste, la même pour tous, et tous ne cachent pas dire qu'ils souffrent du même mal.

Mais d'où vient-il donc ce mal ? Ce serait bien plutôt à un économiste à le dire qu'à nous même, qui avons pour mission seulement d'observer les effets sans en étudier les causes.

Qu'il nous suffise de dire néanmoins que d'après ce que nous avons pu constater, on en fait supporter en grande partie la responsabilité sur le gouvernement actuel, sur le cabinet Borden.

Ce n'est pas nous qui parlons, notez le bien, nous ne faisons que répéter textuellement ce que nous avons durant cette investigation entendu à maintes reprises affirmer par des personnes totalement désintéressées.

Cette opinion est-elle exacte ? C'est plus que nous pourrions dire. Elle doit avoir en tout cas quelque bon sens, car elle court la rue et tous ceux qui sont en contact journalier avec les hommes d'affaires, ont dû l'entendre exprimer comme nous bien des fois, durant les cours de ces derniers mois.

Un individu du nom de Joseph Bellet, 40 ans, domicilié au No 500 Drolet, a été arrêté dans l'église St-Jean-Baptiste, rue Rachel, vendredi soir, où, croit-on, il allait faire tout autre chose que sa prière. Surpris, alléguant-t-on, au moment où il allait d'un geste leste faire sauter la serrure d'un tronc, il fut aussitôt mis

en état d'arrestation par deux agents mandés en toute hâte. L'individu a comparu samedi matin, devant le magistrat Saint-Cyr, et a protesté de son innocence. La plainte déposée contre lui a été signée par M. l'abbé Hector Quesnel, de Saint-Jean-Baptiste. Une enquête sur cette prétendue tentative de vol sacrilège, sera tenue vendredi prochain.

En état d'arrestation par deux agents mandés en toute hâte. L'individu a comparu samedi matin, devant le magistrat Saint-Cyr, et a protesté de son innocence. La plainte déposée contre lui a été signée par M. l'abbé Hector Quesnel, de Saint-Jean-Baptiste. Une enquête sur cette prétendue tentative de vol sacrilège, sera tenue vendredi prochain.

Mgr Roy et du chanoine Sylvestre. La cathédrale était richement décorée de draperies violettes. Au pied du splendide catafalque avaient pris place le consul d'Autriche, M. Hermann von Hohn, et le prince Hohlohe, les hon. Donerty et Coderre.

Tentative de vol à l'église St-J.-Baptiste

UN INDIVIDU EST ARRETE DANS CE TEMPLE AU MOMENT OU IL S'APPRETAIT A CAMBRIOLER UN TRONC.

Service pour l'archiduc d'Autriche

S. Mgr BRUCHESI OFFICIE AU SERVICE SOLENNEL POUR LE REPOS DE L'AME DU PRINCE ASSASSINE.

Une messe solennelle de requiem a été chantée, samedi, dans la cathédrale de Montréal pour le repos de l'âme de l'archiduc François Ferdinand d'Autriche et de sa femme. Mgr Bruchesi officiait, assisté de

ASSUREZ VOS AUTOMOBILES

LA PRÉVOYANCE

160 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

ASSURANCES DE TOUS GENRES. DEMANDEZ NOS TAUX.

LES MINISTRES A SOREL

MM. PELLETIER, CODERRE ET NANTEL PRENNENT LA PAROLE

Sorel, 19. — (Spécial au "Canada") Environ quinze cents personnes ont assisté samedi à l'assemblée tenue en cette ville, samedi par les ministres Pelletier, Nantel et Coderre.

Après les souhaits de bienvenue unanimes, l'honorable M. Pelletier a pris la parole et a déclaré qu'il était un partisan de la méthode d'expérience, et qu'il s'était toujours efforcé de faire ce qu'il croyait être son devoir.

Depuis un mois ou deux, continua le ministre des Postes, l'opposition érie que nous avons l'intention de faire les élections générales cet automne. Les libéraux disent que si nous restons à la gouverne des affaires plus longtemps, nous perdrons encore plus la confiance des électeurs. A Louiseville, l'autre jour, j'ai déclaré ajoute M. Pelletier et je le déclare encore aujourd'hui que nous avions été élus pour un terme de cinq années; trois années seulement se sont écoulées. Nous avons commencé notre œuvre et nous l'avons l'intention de la finir. Il n'y a pas de raison pour anticiper la date des élections.

M. Pelletier a dénoncé l'attitude du Sénat, au sujet de la contribution et du bill de l'aide aux bonnes routes. Le temps est proche, où grâce à la Providence, le parti conservateur aura une majorité au Sénat.

"Nous sommes pour la protection des cultivateurs, des ouvriers et aussi des manufacturiers."

Parlant de la Banque Farmers, M. Pelletier a déclaré que le gouvernement s'était fait un devoir de proposer un bill pour le remboursement des dépôts de la banque, parce que l'ancienne administration avait accordé la charte de cette banque à l'aveugle et sans faire une enquête. Les dépôts ont perdu leurs économies. Le gouvernement s'est fait un devoir de rendre justice aux gens ainsi dépouillés frauduleusement.

Puis M. Pelletier en vient à la politique navale. Il a fait ce que tout homme ayant une notion exacte du devoir et du patriotisme, aurait fait. D'après le maître-général des Postes tout ce que Sir Robert Borden a fait jusqu'ici pour la marine, n'a pas eu un caractère permanent. Il a ajouté que la politique permanente serait soumise au peuple et qu'il avait été d'opinion lorsqu'on avait proposé de donner une contribution, que le temps était venu pour le Canada de prouver qu'il était partie intégrante de l'Empire Britannique.

L'honorable M. Coderre critiqua vertement les sénateurs et les députés libéraux à cause de leur opposition au bill des bonnes routes. L'opposition doit porter la responsabilité du rejet de ce bill parce que deux millions de dollars seraient à l'heure actuelle dépensés dans les chemins canadiens et seraient une source de revenus pour le pays. Le gouvernement a aussi voté beaucoup d'argent pour les écoles où l'agriculture est enseignée.

M. Coderre a aussi passé en revue la question des écoles du Kewatin, faisant remarquer qu'aux dernières élections provinciales dans le Manitoba, les orangistes avaient tout fait pour battre M. Borden.

On m'a aussi accusé dit M. Coderre, d'avoir volé mon élection dans Hochelaga. Je suis depuis assez longtemps dans la politique pour savoir qu'il y a jamais eu une élection, soit provinciale ou fédérale, sans qu'elle soit suivie d'accusations de corruption. Il se peut qu'il y ait eu de la corruption, mais des six mille votes données, mon adversaire n'en a pas obtenu trois mille. Les libéraux ne peuvent m'enlever la majorité de plus de deux mille que j'ai eue.

Le Secrétaire d'Etat a aussi déclaré qu'il ne regrettrait pas d'avoir voté pour la politique navale du gouvernement Borden. J'ai été opposé à la politique de Sir Wilfrid Laurier et je le suis encore. Nous avons la promesse de Sir Robert Borden qu'il n'y aura pas de politique navale permanente sans consultation préalable du peuple. Le gouvernement Laurier voulait créer une marine sans se faire approuver par les électeurs canadiens.

L'honorable M. Bruno Nantel a aussi déclaré qu'il avait été sur le point de remettre son portefeuille, mais que feu M. Monk l'en avait empêché en lui disant que son cas était différent du sien. Je suis resté dans le cabinet dit M. Nantel en terminant parce que j'ai cru mieux servir ainsi les intérêts de la province de Québec.

Les agents Fafard et Turgeon ont amené en cour de police, samedi, Joseph Ouellette, 31 rue Sheppard, un jeune homme de 17 ans, sous l'inculpation de cambriolage au No 922 rue St-André. Ouellette aurait opéré en compagnie d'un complice qui s'est échappé, et aurait enlevé des bijoux et le contenu d'un gazomètre, le tout se montant à \$100. Le prévenu s'est dit "non coupable" et son procès a été fixé à huitaine. La police croit pouvoir retrouver entre temps le complice de Ouellette.

UN PERE DENATURE, SOUS PRETEXTE QUE SES DEUX GARÇONNETS SONT INCORRIGIBLES, LES BAT A COUPS DE FOUET.

Deux garçonnets, traduits, ces jours derniers, devant la cour des Jeunes Délinquants, racontèrent au juge Choquet que leur père les battait à coups de fouet, et le magistrat ordonna l'arrestation de l'être inhumain. Celui-ci, un nommé Lazare Saint-Pierre, domicilié 320 rue Atwater, fut amené devant le recorder, samedi, et admit sa culpabilité. Il déclare, comme excuse, que les deux petits garçons, âgés respectivement de 12 et 14 ans, étaient incorrigibles.

Le recorder envoya le père dénaturé chez lui, adjournant la sentence jusqu'au 1er août; d'ici là, une enquête sérieuse sera faite.

UN PERE DENATURE, SOUS PRETEXTE QUE SES DEUX GARÇONNETS SONT INCORRIGIBLES, LES BAT A COUPS DE FOUET.

Deux garçonnets, traduits, ces jours derniers, devant la cour des Jeunes Délinquants, racontèrent au juge Choquet que leur père les battait à coups de fouet, et le magistrat ordonna l'arrestation de l'être inhumain. Celui-ci, un nommé Lazare Saint-Pierre, domicilié 320 rue Atwater, fut amené devant le recorder, samedi, et admit sa culpabilité. Il déclare, comme excuse, que les deux petits garçons, âgés respectivement de 12 et 14 ans, étaient incorrigibles.

Le recorder envoya le père dénaturé chez lui, adjournant la sentence jusqu'au 1er août; d'ici là, une enquête sérieuse sera faite.

Il y aura des développements sensationnels

L'AFFAIRE DELMEGE POURRAIT CREER DE VIVES SENSATIONS.

Si l'on en croit certaines rumeurs, l'affaire Delmege pourrait donner lieu à des découvertes sensationnelles.

On dit qu'il peut bien se faire que Delmege ne soit pas trouvé coupable d'aucune des offenses sauf une insipifiante, qui lui sont reprochées. Delmege n'aurait été que l'instrument d'autres personnes haut cotées et ceux qui l'ont fait arrêter tiendraient beaucoup plus à connaître le fond de l'affaire que de faire punir Delmege.

On dit que certaines personnes compromises appartiennent à la meilleure société et font de fréquentes visites au prisonnier pour obtenir qu'il ne dévoile pas leur nom.

On dit que certaines personnes compromises appartiennent à la meilleure société et font de fréquentes visites au prisonnier pour obtenir qu'il ne dévoile pas leur nom.

LES OBLIGATIONS MUNICIPALES FONT PRIME A NEW-YORK ET A LONDRES — L'EMPRUNT POSSIBLE DE \$7,300,000 PEUT ETRE RETARDE SANS PREJUDICE POUR L'ADMINISTRATION DE LA VILLE — CINQ MILLIONS DE DOLLARS EN MAINS — M. HEBERT CONFOND LES PESSIMISTES.

A l'instar du grand optimiste Pangloss, M. le commissaire Hébert nous assure que tout est pour le mieux dans la meilleure des administrations financières municipales. Et à l'appui de son assertion, M. Hébert nous annonce, pour confondre ceux qui prétendent que les affaires de Concordia sont dans le marasme, que les obligations de \$730,000 de la ville vendues récemment à 98.05 à Montréal ont été négociées à prime, à New-York, soit 101.25 et que samedi elles étaient à 101.50 à Londres.

— C'est une éclatante preuve, dit M. Hébert, que la ville a un excellent crédit. Pour démontrer mieux l'état magnétique des finances de la ville, M. Hébert nous montre que la ville a encore cinq millions de dollars en mains, dont deux millions appropriés mais non dépensés et 3 millions comme fonds de roulement. La ville peut ainsi continuer ses affaires sans avoir besoin des \$7,300,000 d'emprunts qu'elle a le pouvoir de négocier. Nous avons, il est vrai, plus de \$5,000,000 d'appropriés, mais cela n'est pas payé et avec cette seule source nous économisons plus de mille dollars par jour.

ASSAILLI PUIS ARRETE

UN JEUNE HOMME ATTRAPE UNE DEGELEE, PERD CONNAISSANCE; LES CURIEUX ACCOURENT ET ON L'APPREHENDÉ POUR AVOIR... CAUSE UN RASSEMBLEMENT.

Attraper une dégelee sans riposter et se voir arrêter sous l'accusation d'avoir causé un rassemblement, voilà une aventure des moins agréables. C'est celle d'un jeune homme qui comparait samedi, devant le recorder Simple, en compagnie de son agresseur. Ce dernier avait sa culpabilité pendant que l'autre jurait de son innocence. L'agresseur s'expliqua :

— J'avais pris un petit coup avec mon ami — l'autre prévenu — quand à la suite d'une remarque déshabillante qu'il me fit, je lui flanquai des coups de poing, puis la police survint.

— C'est vrai, fit le brave agent, il avait même frappé si fort que l'autre avait perdu connaissance.

— Avait-il frappé lui aussi ?

— Non, c'est l'autre.

— Pourquoi l'avez-vous arrêté, alors ?

— Parce qu'il causait un rassemblement.

Le recorder haussa les épaules, acquitta stances tenant la victime et condamna l'agresseur aux frais.

SOUPÇONNE DE CAMBRIOLAGE

UN HOMME OUELLETTE EST ARRETE.

Les agents Fafard et Turgeon ont amené en cour de police, samedi, Joseph Ouellette, 31 rue Sheppard, un jeune homme de 17 ans, sous l'inculpation de cambriolage au No 922 rue St-André. Ouellette aurait opéré en compagnie d'un complice qui s'est échappé, et aurait enlevé des bijoux et le contenu d'un gazomètre, le tout se montant à \$100. Le prévenu s'est dit "non coupable" et son procès a été fixé à huitaine. La police croit pouvoir retrouver entre temps le complice de Ouellette.

LES AGENTS FAFARD ET TURGEON ONT AMENÉ EN COUR DE POLICE, SAMEDI, JOSEPH OUELLETTE, 31 RUE SHEPPARD, UN JEUNE HOMME DE 17 ANS, SOUS L'INCUPLATION DE CAMBRIOLAGE AU NO 922 RUE ST-ANDRÉ. OUELLETTE AURAIT OPÉRÉ EN COMPAGNIE D'UN COMPLICE QUI S'EST ÉCHAPPÉ, ET AURAIT ENLEVÉ DES BIJOUX ET LE CONTENU D'UN GAZOMÈTRE, LE TOUT SE MONTANT À \$100. LE PRÉVENU S'EST DIT "NON COUPABLE" ET SON PROCÈS A ÉTÉ FIXÉ À HUITAINE. LA POLICE CROIT POUVOIR RETROUVER ENTRE TEMPS LE COMPAGNON DE OUELLETTE.

LES AGENTS FAFARD ET TURGEON ONT AMENÉ EN COUR DE POLICE, SAMEDI, JOSEPH OUELLETTE, 31 RUE SHEPPARD, UN JEUNE HOMME DE 17 ANS, SOUS L'INCUPLATION DE CAMBRIOLAGE AU NO 922 RUE ST-ANDRÉ. OUELLETTE AURAIT OPÉRÉ EN COMPAGNIE D'UN COMPLICE QUI S'EST ÉCHAPPÉ, ET AURAIT ENLEVÉ DES BIJOUX ET LE CONTENU D'UN GAZOMÈTRE, LE TOUT SE MONTANT À \$100. LE PRÉVENU S'EST DIT "NON COUPABLE" ET SON PROCÈS A ÉTÉ FIXÉ À HUITAINE. LA POLICE CROIT POUVOIR RETROUVER ENTRE TEMPS LE COMPAGNON DE OUELLETTE.

SON SOURIRE S'EVANOUIT

UN PREVENU QUI ATTRAPE UN BON SAVON.

Une dizaine de jeunes gens arrêtés vendredi soir pour avoir circulé, en bicyclette dans les différentes rues de la ville, sans lampes, comparait samedi devant le recorder Simple, qui, tenant compte du fait que c'était là leur premier délit, les renvoyait sur une sentence suspendue.

Un d'entre eux cependant, qui semblait s'amuser beaucoup à la barre blâmé accusés, attrapa un savon qui n'avait rien de Castille. Le Recorder l'interpella :

— Vous, le jeune aux traits gris, vous m'avez l'air très intelligent, vous trouvez cela très drôle d'être arrêté, et amené devant la cour du Recorder vous pensez que c'est une bonne farce, eh bien sachez-vous que je pourrais vous condamner à \$40 d'amende ou deux mois de prison ?

Le jeune devint jaune devant la perspective d'un séjour à Bordeaux, et s'en alla l'air beaucoup moins finaud qu'il n'avait à son entrée.

INAUGURATION D'UNE EGLISE

CELLE DE LA PAROISSE DE MONTREAL EST A ETE BENITE HIER AVANT-MIDI.

L'inauguration de l'église paroissiale de Montréal-Est a eu lieu hier avant-midi.

Monsieur l'abbé Morin, secrétaire de Monseigneur Emard, de Valleyfield, prononça le sermon de circonstance.

Monsieur le curé Roussin a présidé à la bénédiction de l'église et il a officié à la grand-messe.

MM. J. T. Morin, A. Berthiaume, M. Marchand, O. Tétrault ont été nommés fiduciaires de la nouvelle paroisse.

Tous les paroissiens s'étaient fait un devoir d'assister à cette cérémonie et l'église était entièrement remplie.

Le Conseil avec, à sa tête Monsieur Joseph Versailles, assistait en corps FUMER LES CELIBES CIGARETTES EGYPTIENNES "VAFIADIS"

UN COCHER BIEN PUNI

Un cocher de fiacre a appris à ses dépens, en cours du Recorder, samedi, qu'on ne pouvait impunément exploiter un client, fût-il un ami. Un nommé D. était traduit, à la demande d'un jéhu, sous l'inculpation d'avoir refusé de lui payer sa course, soit \$2.50.

— Je ne pensais pas qu'il me chargerait quelque chose, explique l'inculpé, c'est un ami et nous avons passé la veille à boire ensemble.

— Oh l'avez-vous mené ? demande le recorder Simple au cocher.

Le plaignant refait l'itinéraire.

— Et puis ensuite, dans une maison borgne, je suppose ?

— Oui.

— Acquitté, alors.

GRAVURE en COULEURS

DU "CANADA"

Elle est distribuée gratuitement en échange d'une série de 6 COUPONS de dates consécutives que nous publions dans une autre colonne.

Pour chaque série, vous recevrez une gravure de :-:

PIE X

Hatez-vous de découper ces coupons car le nombre de cette gravure est limité.

Ajoutez 10c pour envoi par maille

A NOS DEPOSITAIRES

Nous prions nos dépositaires de prendre note qu'aucune réclamation ne sera acceptée, à moins qu'elle ne soit faite par écrit.

Des cartes postales à notre adresse vous sont distribuées sans frais, et en vous en servant chaque fois qu'il y a retard dans la livraison, aussi pour augmentation ou diminution, vous nous aiderez à rendre notre service de livraison encore plus efficace.

LES DENTISTES GENDREAU ont transporté leurs bureaux Au No 535 rue St-Denis TEL. BELL. E.T. 2916

The Arbour Hotel Company LIMITED CAFE ouvert jour et nuit Cuisine et vins de chés. Salons particuliers. 187 BLVD. ST-LAURENT

A VENDRE

Pupitre double, pour compabilité, en cerisier, en très bonnes conditions; a coûté \$100.00, sera vendu à bon marche. S'adresser à 73 rue St-Jacques.

CADAVRE REPECHE

Le cadavre d'un inconnu a été repêché à la Côte St-Paul, samedi, et transporté à la morgue.

Cie de Publication du "Canada", 73 Rue St-Jacques

COUPON POUR GRAVURES EN COULEURS

SIX COUPONS DE DATES CONSECUTIVES CONSTITUERONT UNE SERIE